

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

Fiers défenseurs des droits de l'enfant - Proud Defenders of Children's Rights - Orgullosos Defensores de los Derechos del Niño - مدافعون عن حقوق الطفل



Promouvoir et protéger
les droits de l'enfant
dans le monde



TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président	4
Mot du Directeur général	5
À propos de nous	6
Nos domaines d'intervention et d'expertise technique	8
Carte : notre présence dans le monde depuis 10 ans	9
Faits saillants	10
Nos réalisations par domaine d'intervention	14
 Enfants et situation d'urgence	
● Afrique de l'Est et de l'Ouest : renforcement des capacités des forces de maintien de la paix.	15
● Au niveau mondial : développement d'une formation pour la police des Nations Unies	16
● Au niveau mondial : révision du standard n° 14 – justice pour enfants	17
 Exploitation sexuelle des enfants	
● Allemagne : participation à l'assemblée générale du <i>Code</i>	18
● Au niveau mondial : étude sur l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et des voyages	19
● Pays-Bas : groupe de travail virtuel international – présentation des résultats obtenus au Costa Rica	20
 Valorisation des filles	
● Canada-Québec : formation interne du Bureau sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans notre travail.	21
● Canada-Québec : table ronde sur les mariages précoces ou forcés	22
 Enfants et monde économique	
● Suède : présentation de l'expérience canadienne sur la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants	23
● Canada : accroître la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants au Québec	24
 Enfants et justice	
● Djibouti : analyse des goulots d'étranglement du système de justice des mineurs	25
● Philippines : évaluation des programmes d'intervention et de déjudiciarisation pour les enfants en conflit avec la loi	26
● Sénégal : formation sur l'application des droits de l'enfant par les forces de sécurité et le personnel de justice.	27

Nos réalisations par domaine d'expertise technique	28
Renforcement des capacités	
● Tchad: évaluation du système de protection de l'enfant et formation des forces de sécurité	29
● Burundi: formation initiale et spécialisée sur les droits de l'enfant et la justice pour mineurs	30
● Afghanistan: renforcement des capacités pour la mise en œuvre des mesures adaptées aux droits des enfants dans le service de police	31
Recherche appliquée	
● Canada: recherche sur la trajectoire judiciaire des enfants victimes et témoins d'actes criminels au Québec	32
● Maroc: évaluation du système de justice pour enfants	33
● Canada: revue de littérature sur la situation des enfants autochtones au Québec	34
Plaidoyer et accompagnement institutionnel	
● Bénin: renforcement et extension des services de l'Office central de protection des mineurs	35
● République de Géorgie: analyse rapide des besoins en renforcement des capacités	36
● Côte d'Ivoire: programme de renforcement des capacités des forces de sécurité	37
Outils et guides de référence, développement normatif	
● Ghana: intégration des droits et de la protection des enfants dans les programmes de formation de la police du Ghana	38
● Togo: formation des forces de sécurité	39
● Tunisie: formation de la police et de la Garde nationale sur la justice pour enfants	40
Animation de formations	
● Libye: projet de renforcement des capacités de la police libyenne sur les droits de l'enfant	41
● Yémen: intégration de cours permanents et obligatoires sur les droits de l'enfant au sein de la police	42
● Canada: formation sur les droits de l'enfant au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	43
Renseignements financiers	44
Équipe du Bureau international des droits des enfants	45
Remerciements et publications de l'IBCR	47



MOT DU PRÉSIDENT

Gérer la vitesse supérieure

Indéniablement, le Bureau est passé à la vitesse supérieure depuis deux ans. On s'en réjouira et, en ma qualité de président, je félicite toutes celles et tous ceux qui, des administrateurs aux collaborateurs en passant par la direction générale, y ont contribué en n'oubliant pas d'y associer les responsables publics ou associatifs qui nous ont fait confiance.

J'observe que le long et minutieux travail de fourmi mené sur deux décennies commence à porter ses fruits. Sur le terrain, le Bureau a gagné ses galons en termes de crédibilité au service des enfants et des professionnels; son expertise et son sérieux convainquent de plus en plus les décideurs à la recherche d'organismes fiables et compétents, capables de mettre en œuvre des programmes novateurs. J'en veux pour preuve la diversité des actions sur lesquelles nous sommes désormais engagés, avec souvent des programmes pluriannuels.

Citons, à titre d'exemple: le travail sur les enfants impliqués dans les conflits armés en Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est, en collaboration avec Save the Children et l'Union africaine; l'investissement sur la justice pour enfants avec la réalisation des cartographies de Djibouti, du Maroc ou de la Tunisie; la lutte contre l'exploitation sexuelle avec des événements à Amsterdam, Montréal, Berlin et Londres; le renforcement des capacités d'intervention en faveur des enfants en Afghanistan, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Libye; ou encore, la recherche sur la trajectoire judiciaire des enfants victimes et témoins d'actes criminels au Québec.

Les registres d'intervention se diversifient, allant du soutien aux États pour adapter leur législation aux formations de fonctionnaires canadiens ou des formateurs des écoles des forces de sécurité et des magistrats du Sénégal, du Togo, du Burundi et du Yémen, en passant par des démarches originales, comme l'élaboration de la revue de littérature consacrée aux enfants autochtones au Québec.

Suite à cette montée singulière en puissance, le Bureau a dû croître et se réorganiser sur le plan logistique. Il lui faut maintenant adapter ses structures de gouvernance pour s'inscrire dans la durée. Le Bureau devient plus que jamais un organisme technique fort d'une expertise de terrain pour contribuer à une meilleure prise en compte au quotidien des droits de l'enfant. Il est plus qu'un bureau technique de développement: inspiré par la Convention relative aux droits de l'enfant, le Bureau fait la promotion de valeurs modernes identifiant l'enfant comme sujet et acteur de ses droits; il entend se fixer des priorités à travers ses orientations stratégiques. Et bien évidemment, il est comme beaucoup à la recherche de son indépendance politique par une indépendance économique.

Ces combats sont délicats à mener, mais de loin plus palpitants que la lutte pour la simple survie. Nous recueillons aujourd'hui les fruits de notre travail sans pouvoir, pour autant, nous reposer sur nos lauriers car il nous faut pérenniser notre action. Plus que jamais, le Bureau est ouvert aux partenariats dès lors que, sans ambiguïté, ils visent à promouvoir les droits de l'enfant, et non l'intérêt des seuls adultes ou des institutions.



Jean Pierre Rosenczveig

Magistrat honoraire, Président du conseil d'administration de l'IBCR

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2014-2015 aura été pour le Bureau international des droits des enfants une étape de consolidation. En effet, la croissance des activités au cours de ces dernières années a permis au Bureau d'acquérir suffisamment d'expérience et de perspectives pour structurer davantage son travail en interne. Au cours de l'année écoulée, l'équipe du Bureau s'est mobilisée pour revoir les procédures internes quant à neuf processus de gestion courante, pour développer et compléter un plan stratégique quinquennal, pour améliorer son système de gestion comptable, pour créer une nouvelle brochure permettant d'expliquer ce qu'est le Bureau, et pour revoir en profondeur l'ensemble des guides de rédaction et d'animation d'ateliers et de formations qui font le succès de la « recette » développée par le Bureau dans le cadre de ses actions.

L'équipe du Bureau s'est également enrichie de nouveaux membres, notamment aux postes-clefs de Directeur des programmes et du développement en la personne de Philippe Tremblay, et de Directeur des finances et de l'administration en la personne de Vincent Dehon. Fait exceptionnel: le conseil d'administration du Bureau s'est réuni physiquement à deux reprises, du 28 au 30 juin à Montréal, et du 6 au 8 décembre à Casablanca.

Cette période de renforcement de nos structures internes n'a pas empêché pour autant le Bureau de poursuivre son travail sur le terrain, bien au contraire! De nouvelles initiatives ont également vu le jour au cours de l'année, notamment des partenariats avec l'UNICEF en Afghanistan, au Bénin, à Djibouti, au Ghana, en Libye, au Maroc et en Tunisie. Le Bureau est particulièrement fier de la collaboration entamée avec de nouveaux partenaires, comme le Groupe de travail mondial sur la protection de l'enfant, le ministère de la Justice du Canada, Terre des hommes et Universalia, et de la poursuite de son association fructueuse avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, les gouvernements canadien et québécois, Save the Children et plusieurs autres bureaux UNICEF.

De Dakar à Washington, en passant par Nairobi, Londres, New York, Toronto, Casablanca, Genève, Bangkok, Stockholm, Beyrouth, Berlin, Ottawa et Rabat, le Bureau a pris part à de nombreuses rencontres stratégiques pour partager son expérience et influencer les décisions en faveur d'un monde plus juste pour ses enfants. Pour la première fois de son histoire, le Bureau s'est rendu en Afghanistan, à Djibouti, au Ghana, aux Philippines et en République de Géorgie pour mettre en place des actions porteuses sur les droits de l'enfant.

Enfin, le Bureau s'est beaucoup investi dans la mise en place de nouveaux programmes et partenariats. L'année 2015-2016 devrait d'ailleurs permettre de récolter les fruits de ce travail.



Guillaume Landry
Directeur général



À PROPOS DE NOUS

Fondé en 1994, le **Bureau international des droits des enfants** — « Bureau » ou « IBCR » — est une organisation internationale non gouvernementale établie à Montréal et dotée d'un **statut consultatif spécial** auprès du Conseil économique et social des **Nations Unies** (ECOSOC). Centre d'expertise technique pour celles et ceux qui travaillent directement auprès des enfants, le Bureau renforce par ses interventions la capacité des travailleurs sociaux, des forces de défense et de sécurité, du personnel du système judiciaire, des organisations de la société civile, du secteur privé formel et informel et des décideurs d'ici et d'ailleurs. Le Bureau appuie ainsi les efforts de réforme structurelle en cours ou souhaités par ses partenaires, qui vont dans le sens d'une pratique professionnelle plus respectueuse des droits de l'enfant.



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

20 ANS D'ENGAGEMENT !



Le Bureau international des droits des enfants a célébré le 21 novembre dernier **son 20^e anniversaire** et le **25^e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant**. Le Bureau a ainsi invité nombre de ses partenaires, membres actuels ou anciens collaborateurs, personnalités engagées dans la protection des droits de l'enfant et une trentaine d'enfants de tous âges, à venir fêter ce double anniversaire lors d'un cocktail dînatoire à l'hôtel de ville de Montréal.

Comme toutes les aventures humaines, l'histoire du Bureau est émaillée d'anecdotes, de défis, d'espoirs portés par des personnalités de talent et de passion. Les hommes et les femmes qui ont été ou en sont les acteurs proviennent de cultures et d'horizons différents, mais tous apportent leur **richesse de connaissances, de compétences et d'humanisme** au service de la protection des enfants.

Les quelques allocutions et témoignages-vidéo diffusés pendant cette soirée ont permis de leur rendre hommage et de souligner les différents projets ayant marqué l'histoire du Bureau au cours de ces 20 dernières années. Depuis sa création en 1994 et la mise en place du Tribunal international des droits des enfants, de nombreuses étapes ont en effet été franchies. On retiendra entre autres l'adoption des **Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels** par les Nations Unies, l'analyse des besoins et des approches en matière de **formation du personnel de maintien de la paix**, ou plus récemment, le **programme de coopération volontaire** en consortium avec Avocats sans frontières Canada qui permettra à des centaines de coopérants volontaires canadiens de contribuer au renforcement des systèmes de justice pour enfants dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine.



POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE L'IBCR POURSUIVE SA MISSION ?

« La question des enfants et de la possibilité pour eux d'avoir une enfance heureuse sur notre planète est très très importante. Alors de tout mon cœur, je souhaite que votre oeuvre se poursuive [...] »

Sœur Laureenne Caza, Congrégation Notre-Dame

« L'École nationale de police s'estime très honorée d'avoir pu compter sur la riche expérience de l'IBCR. [...] Je les invite à demeurer ces piliers indispensables pour la bonne et valeureuse cause des enfants. Une formation solide garantit toujours une action efficace sur le terrain. »

Monsieur Moustapha Diouf

Commissaire de police, Directeur des études de l'École nationale de police et de la formation permanente (Sénégal)

« Je pense qu'il est essentiel pour l'IBCR de poursuivre ses actions. Selon moi, la communauté impliquée dans la protection des droits de l'enfant est encore restreinte et l'IBCR représente une voix considérable pour les enfants dans un monde où de nombreuses problématiques sont considérées plus importantes. »

Lisa Wolff, Unicef Canada – Directrice des politiques et de l'éducation

NOS DOMAINES D'INTERVENTION



+ Enfants et situations d'urgence

Dans des contextes de crises causées par l'homme ou lors de catastrophes naturelles, le Bureau œuvre à la formation du personnel des opérations de maintien de la paix, la diffusion et la vulgarisation des normes applicables, l'appui aux systèmes de surveillance et de communication de l'information et l'appui à l'application initiale des normes minimales de la protection de l'enfant.



⊘ Exploitation sexuelle des enfants

Avec ses partenaires, l'IBCR travaille à prévenir toutes formes de violence et d'exploitation, incluant l'exploitation sexuelle, la pornographie mettant en scène des enfants, la traite, la prostitution, le tourisme sexuel et les mariages précoces et forcés.



👧 Valorisation des filles

L'IBCR travaille à protéger les filles contre les menaces pesant sur elles, mais également à promouvoir l'importance de leur épanouissement personnel et la mise en valeur de leur contribution au progrès social.



🏢 Enfants et monde économique

Le Bureau joue un rôle constructif en aidant le secteur privé à tenir compte des droits de l'enfant dans l'élaboration de leurs stratégies en matière de responsabilité sociale, et les gouvernements à procéder à leurs exercices de budgétisation à la lumière de leurs engagements en faveur des droits de l'enfant.



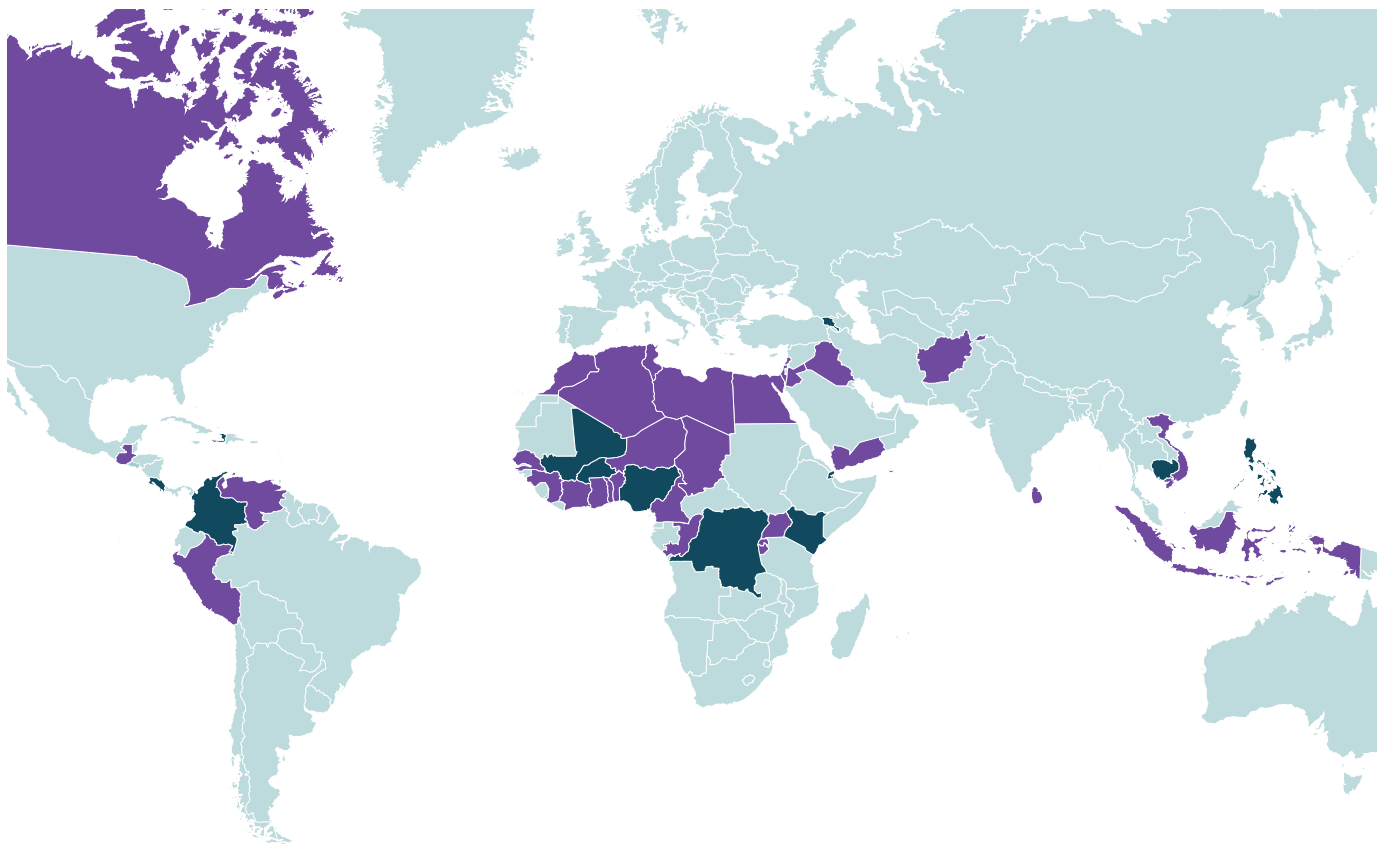
⚖️ Enfants et justice

Par le biais de son programme de défense des droits de l'enfant en contact avec la justice pénale et civile, l'IBCR procède à l'analyse approfondie et multidisciplinaire du fonctionnement des systèmes de justice pour mineurs et renforce les capacités et structures conformément aux normes favorisant une justice adaptée aux enfants.

NOS EXPERTISES TECHNIQUES:

- **Renforcement des capacités** axé sur l'intégration durable de compétences par les acteurs du système de protection de l'enfant
- **Recherche appliquée** prenant la forme d'évaluations, d'analyses de situation et d'analyses comparatives, dans un but de suivi et d'action
- **Plaidoyer et accompagnement institutionnel** par un appui technique à des processus de réformes et par un dialogue constructif et continu avec les acteurs responsable de la promotion et de la protection des droits de l'enfant
- **Outils et guides de références, développement normatif** par des outils de surveillance et de suivi
- **Animation de formations** de formateurs visant leur certification et par des cours approfondis

NOTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE DEPUIS 10 ANS



■ Notre présence
■ Notre présence et renforcement des capacités

Afghanistan	● + 🏠 🏠	Haiti	+ 🏠 🏠	République démocratique du Congo	+
Algérie	●	Indonésie	● 🏠	République du Congo	● 🏠 🏠
Bénin	● 🏠	Irak	● + 🏠	Rwanda	●
Burkina Faso	🏠	Jordanie	● 🏠	Sénégal	● + 🏠
Burundi	● 🏠 🏠	Kenya	+	Sri Lanka	●
Cambodge	🏠	Liban	● + 🏠 🏠 🏠	Tchad	● + 🏠
Cameroun	● 🏠	Libye	● 🏠	Timor Oriental	●
Colombie	+ 🏠	Mali	+	Togo	● 🏠
Costa Rica	🏠 🏠	Maroc	● 🏠 🏠 🏠	Tunisie	● 🏠
Côte d'Ivoire	● + 🏠	Niger	● 🏠	Venezuela	●
Djibouti	🏠	Nigeria	🏠	Vietnam	●
Égypte	● 🏠	Ouganda	● +	Yemen	● + 🏠 🏠
Georgie	🏠	Palestine	● + 🏠	Projets régionaux Moyen-Orient et Afrique du Nord	● 🏠 🏠
Guatemala	● 🏠	Pérou	● 🏠 🏠	Projets régionaux Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est	● +
Ghana	● 🏠	Philippines	🏠		
Guinée	● + 🏠 🏠 🏠	Québec - Canada	● 🏠 🏠 🏠		

FAITS SAILLANTS

2014

Avril

KENYA ● À l'occasion de la cinquième mission du projet de renforcement des capacités en droit de l'enfant pour les forces de maintien de la paix en Afrique de l'Est et de l'Ouest, le Bureau international des droits des enfants a animé un atelier portant sur la mise au point du programme de cours pour l'Afrique de l'Est et a élaboré la trousse destinée aux Forces en attente de l'Afrique de l'Est stationnées à Nairobi.

SUÈDE ● Lors du Forum mondial de l'enfant organisé à Stockholm, le Bureau a été invité à s'exprimer sur la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants, notamment au sein de l'industrie du voyage. L'IBCR a également tenu, en marge du Forum, des rencontres stratégiques avec Save the Children Suède et Plan Suède.

ONTARIO ● Pour clore le projet de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants mis en œuvre au Costa Rica par l'IBCR en collaboration avec la Fondation Paniamor et World Vision Canada, le Bureau a organisé une table ronde dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada. Une soixantaine de représentants de cinq ministères fédéraux canadiens y ont pris part pour discuter des résultats de ce projet pilote.

Mai

BURUNDI ● Dans le cadre du projet de renforcement des capacités des forces de sécurité et de justice, le Bureau a organisé une quatrième mission afin d'observer la tenue des premiers cours sur les droits de l'enfant animés par les magistrats formés par l'IBCR en 2013.

KENYA ET RWANDA ● Des centres de formation des forces de maintien de la paix de l'Union africaine ont été visités dans le but de recueillir des données et de compléter une analyse de leur fonctionnement.

Juin

SÉNÉGAL ● L'IBCR a coanimé un atelier portant sur les compétences principales et le programme de cours destiné aux pays d'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec des intervenants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des centres de formation au maintien de la paix et des forces armées à Saly.

CANADA ● Le conseil d'administration du Bureau s'est réuni à l'occasion d'une assemblée générale à Montréal afin de discuter et d'adopter de nouveaux règlements internes, conformément à la loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

Juillet

BURUNDI ● 29 membres de la police ont participé à une formation de formateurs sur la trousse de formation initiale pour la protection des droits de l'enfant.

CANADA ● À l'initiative du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada, le Directeur général et madame Najat Maalla M'jid, membre du conseil d'administration, ont été appelés à s'exprimer lors d'une table ronde sur les mariages précoces et forcés.

Août

YÉMEN ● Dans le cadre du projet de formation de la police nationale du Yémen en partenariat avec l'UNICEF et l'ONG SOUL for Development, une formation de formateurs a été organisée lors d'une mission de cinq semaines à Sana'a.

CÔTE D'IVOIRE ET OUGANDA ● Pour les besoins du projet de renforcement des capacités en protection des droits de l'enfant des forces africaines de maintien de la paix, l'IBCR et Save the Children ont organisé des ateliers de consultation avec des enfants et de jeunes adultes âgés de 12 à 20 ans afin de recueillir leurs expériences de vie pendant les conflits armés.

Septembre

TOGO ● La troisième phase du projet de renforcement des capacités de la police et de la gendarmerie, engagé en 2012, a débuté par l'observation et l'accompagnement de formations pilotes portant sur les droits de l'enfant.

CANADA ● Suite à l'assemblée générale de juin et à l'adoption de nouveaux règlements internes, le Bureau a élaboré et mis en place une série de nouveaux processus et procédés permettant de clarifier les rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe de l'IBCR.

Octobre

CANADA ● Toute l'équipe du Bureau s'est réunie lors d'un lac-à-l'épaule dans les Laurentides afin d'échanger sur des idées de programmation et de perspectives en vue de l'élaboration de son plan stratégique 2015-2020.

GHANA ● Suite à un accord signé avec l'UNICEF en vue du renforcement des capacités des forces de police, trois membres de l'IBCR se sont rendus sur le terrain pour une première mission de rencontres stratégiques et de collecte de données auprès d'institutions de formation de la police et de différents représentants de l'État.

TUNISIE ● Dans le cadre du projet de renforcement des capacités des forces de police, 12 formateurs ont été formés afin d'intégrer les droits de l'enfant dans leur travail.

Novembre

ÉTATS-UNIS ● L'IBCR a contribué à l'orientation d'un rapport sur la torture et les mauvais traitements infligés aux enfants privés de liberté, déposé par le Rapporteur spécial Juan E. Mendez.

PAYS BAS ● À l'invitation de la Gendarmerie royale du Canada, le Bureau a présenté conjointement avec la GRC son expérience de collaboration au Costa Rica dans le cadre de la conférence Virtual Global Taskforce (VGT — groupe de travail virtuel international) sur le thème « les personnes reconnues coupables d'agressions sexuelles contre des enfants dans un contexte transnational ».

CANADA ● Dans le but d'échanger à partir d'expériences axées sur la lutte contre la traite des personnes, l'IBCR a participé au Forum pan-canadien sur la traite des personnes, organisé par le Conseil canadien pour les réfugiés.

CANADA ● Le 21 novembre, l'hôtel de ville de Montréal a ouvert ses portes à l'IBCR à l'occasion de la célébration du 20^e anniversaire du Bureau et du 25^e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.

YÉMEN ● Une ultime mission de cinq semaines, incluant une formation de formateurs spécialisée et un atelier de renforcement des capacités institutionnelles de l'ONG SOUL for Development, est venue clore ce projet de 18 mois.

TCHAD ● Pour cette quatrième mission au Tchad, l'IBCR a tenu une séance médiatisée permettant de lancer le rapport «Cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant et de la formation des forces de sécurité sur les droits de l'enfant au Tchad».

CANADA ● À l'occasion de la deuxième rencontre du Groupe de travail Asie-Pacifique du Conseil canadien pour la coopération internationale et du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement à Ottawa, l'IBCR a participé aux échanges sur les priorités de développement au Bangladesh.

MAROC ● Le conseil d'administration s'est réuni une seconde fois cette année dans le but de valider le plan stratégique 2015-2020 de l'IBCR, et notamment l'analyse du contexte externe, la configuration de la programmation et les perspectives.

BÉNIN ● Des rencontres techniques et stratégiques réunissant l'IBCR, l'UNICEF, l'Office central de protection des mineurs ainsi que différents ministères et structures de l'État ont été réalisées dans le cadre d'un premier partenariat avec l'UNICEF Bénin.

SÉNÉGAL ● L'IBCR a pris part à Dakar à un atelier organisé conjointement par le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Terre des hommes et le Service Social International portant sur la formation en travail social dans la sous-région. Cet atelier a servi de point de départ à un processus visant à dégager une compréhension commune des responsabilités assumées par les travailleurs sociaux et de leurs besoins en formation.

LIBYE ● Dans le cadre du projet de renforcement des capacités des forces de police libyenne, 49 représentants des forces de l'ordre ont été formés en protection des droits de l'enfant.

Janvier

SUISSE ● Une délégation de l'IBCR a participé au Congrès mondial sur la justice juvénile, en présence de plusieurs centaines de représentants de gouvernements, d'organisations internationales et d'ONG actives dans le domaine. L'IBCR a été invité à présenter son travail en intervenant sur des sujets aussi divers que l'importance d'œuvrer à la sensibilisation de l'opinion publique, la mise en œuvre de la justice juvénile dans les situations humanitaires, et l'importance des mécanismes internationaux et de la coopération régionale dans l'administration de la justice pour mineurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

PHILIPPINES ● La firme montréalaise Universalis a sollicité la contribution du Bureau pour compléter l'évaluation du programme d'intervention, de réhabilitation et de déjudiciarisation pour les enfants en conflit avec la loi dans ce pays. Un chargé de projet s'y est rendu pour appuyer la collecte de données et l'analyse.

THAÏLANDE ● Suite à l'appel du Groupe de travail sur la protection de l'enfance dans les situations humanitaires, et en raison de l'importance des mécanismes internationaux et de la coopération régionale dans l'administration de la justice pour mineurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'IBCR a participé à une «formation des formateurs» organisée par World Vision International à Bangkok, durant laquelle les participants ont étudié et discuté de la version révisée de la trousse de formation pour la protection de l'enfant en situation de crise et de la facilitation des processus portant sur les normes minimales de la protection de l'enfant.

ÉTATS-UNIS ● Le Directeur général du Bureau s'est rendu à Washington pour y rencontrer divers partenaires de la société civile américaine et du Département d'État afin de discuter de stratégie, de développement et de nouveaux partenariats.

TUNISIE ● Afin de poursuivre sa mission de renforcement des capacités des forces de police tunisiennes, l'IBCR a animé huit formations sur les droits de l'enfant destinées à la police et à la Garde nationale.

AFGHANISTAN ● Pour cette première mission en Afghanistan, le directeur de développement et une chargée de projet sont partis sur le terrain afin de collecter des données et établir une cartographie du rôle des forces de sécurité au sein du système de protection de l'enfant.

Février

CANADA ● Dans le but de partager des expériences et de discuter des actions à entreprendre, l'IBCR a participé à la conférence « S'attaquer aux mariages précoces et forcés et à la violence liée à l'honneur » au Canada, organisée par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement à Ottawa.

ÉTATS-UNIS ● Le Directeur général du Bureau s'est rendu à New York pour une réunion stratégique avec les partenaires du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en vue d'orienter l'analyse de la formation du personnel policier onusien à la protection de l'enfant.

DJIBOUTI ● Une première mission a été réalisée, dans le cadre d'un projet d'analyse des goulots d'étranglement du système de justice des mineurs, afin de collecter des données auprès de tous les acteurs concernés.

Mars

ALLEMAGNE ● En tant que représentant local du *Code* pour le Canada, l'IBCR a participé à l'assemblée générale de l'organisme à Berlin.

ROYAUME-UNI ● À l'occasion d'une rencontre organisée par ECPAT et l'Association des agents de voyage britanniques, le Bureau a participé aux échanges visant à mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie du voyage.

ITALIE ● Dans le cadre de la collaboration de l'IBCR avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, une réunion stratégique a été organisée avec le personnel de huit missions de maintien de la paix au sujet de la formation des policiers des Nations Unies sur la protection de l'enfant.

RÉPUBLIQUE DE GÉORGIE ● Une consultation a été menée avec le ministère de la Justice pour appuyer le développement d'une stratégie nationale de renforcement des capacités en vue de l'introduction d'un nouveau Code de l'enfant.

MALI ● L'IBCR a animé le premier atelier pilote de formation des formateurs à l'École de Maintien de la Paix de Bamako, avec des formateurs originaires de toute l'Afrique de l'Ouest.

LIBAN ● L'IBCR a pu prendre part au second atelier organisé par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance, qui a eu lieu dans le cadre de la formation de formateurs sur la protection des enfants en situation d'urgence. La formation a cette fois porté sur le processus de contextualisation des normes et sur les outils de contextualisation disponibles dans la trousse élaborée par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance.

GHANA ● Une deuxième mission a permis à l'IBCR de compléter la collecte de données dans diverses régions du pays et de nommer un consultant national en appui au projet.

CANADA ● En partenariat avec le ministère de la Justice du Canada, l'IBCR a travaillé à l'élaboration d'une revue de littérature à partir de laquelle sera orienté le travail de production d'un guide destiné aux jeunes autochtones et aux intervenants qui œuvrent à leur protection et à leur développement.

AU NIVEAU MONDIAL ● Après des mois de travail, l'IBCR est fier de pouvoir annoncer le démarrage du programme de coopération volontaire (PCV) en partenariat avec Avocats sans frontières Canada, qui permettra de mandater plus d'une centaine de coopérants volontaires en Amérique latine et en Afrique, afin d'appuyer des partenaires en vue du renforcement des systèmes de justice pour enfants.



NOS RÉALISATIONS PAR DOMAINE D'INTERVENTION



Projet de renforcement des capacités des forces de maintien de la paix sur la protection de l'enfant. Visite du Village d'enfants Sakina au Mali — mars 2015



+ ENFANTS ET SITUATIONS D'URGENCE

AFRIQUE DE L'EST, DE L'OUEST

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

PETITE HISTOIRE DU PROJET: depuis 2013, l'IBCR participe à un vaste programme de protection de l'enfant en contact avec les opérations de maintien de la paix de l'Union africaine. Dans le cadre de cette initiative, l'IBCR en collaboration avec Save the Children a effectué une analyse contextuelle, a procédé à une évaluation des changements de connaissances, d'attitudes et de comportements dans les forces de défense et de sécurité, et a participé à un total de 13 missions en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.

OBJECTIFS: en 2014-2015, le projet a essentiellement porté sur l'élaboration de trousse et sur la formation de formateurs.

PARTENAIRES: Save the Children, les Forces en attente de l'Afrique de l'Est et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

RÉALISATIONS:

- La mise au point du programme de **cours sur les droits et la protection des enfants** dans le cadre des **Opérations de maintien de la paix** en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, incluant six compétences essentielles que toutes les forces de maintien de la paix devraient maîtriser avant leur déploiement
- L'élaboration de **deux trousse de formation** initiales, chacune comportant un Guide de facilitation réunissant des activités pratiques destinées aux participants ainsi que des suggestions détaillées; un ensemble de ressources réunissant toutes les informations nécessaires, les feuilles d'activité et les fiches de réponses; une trousse d'évaluation comprenant un test initial, une évaluation de mi-session et un examen final; et enfin, un Guide de poche qui consiste en une brochure détaillée de 40 pages réunissant les informations les plus importantes pour les participants.
- La mise à l'essai de la trousse dans le cadre de **l'atelier pilote de formation des formateurs** à Bamako, au Mali. Se déroulant sur deux semaines, le cours réunissait des animateurs de l'École de Maintien de la Paix (EMP) de Bamako, des participants en provenance d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et des dignitaires de la CEDEAO. Ils se sont rassemblés dans le but de formuler des recommandations quant aux mesures à prendre pour améliorer la trousse et procurer aux participants les aptitudes nécessaires pour donner le cours à l'EMP et dans d'autres États membres de la CEDEAO, entre autres la Côte d'Ivoire.



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«L'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMPABB) a organisé, en collaboration avec l'ONG internationale Save the Children et son partenaire technique le Bureau international des droits des enfants (IBCR), une formation des formateurs sur la protection des enfants durant les conflits armés. Ce stage a réuni 25 cadres civils, militaires et de police [...] originaires de dix pays africains: le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger, la République centrafricaine, le Sénégal, le Togo, le Mali et Haïti. Ce stage avait pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles des participants et de leur présenter les outils et mécanismes de protection des enfants dans les opérations de soutien à la paix, afin de les rendre aptes à former le personnel militaire, policier et civil appelé à être déployé sur le théâtre des opérations de paix sur les questions relatives à la protection des enfants. [...] Le directeur des études de l'EMPABB, représentant le directeur général, a remercié Save the Children et l'IBCR pour avoir permis à l'EMPABB de [...] renforcer les capacités des acteurs africains en matière de protection des enfants.»

Lieutenant-colonel Faraban Sangare

Directeur de l'Instruction de l'École Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye

AU NIVEAU MONDIAL

DÉVELOPPEMENT D'UNE FORMATION SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT DESTINÉE À LA POLICE DES NATIONS UNIES

- Plus de **200** instruments, utilisés dans le cadre de formations sur la protection de l'enfant pour les policiers, répertoriés et analysés
- **16** études de cas développées pour illustrer la réalité du travail des policiers des Nations Unies en matière de protection de l'enfant

PETITE HISTOIRE DU PROJET: en 2011, le Bureau a débuté une collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) à New York en vue d'examiner l'état des outils et des approches en formation du personnel civil, policier et militaire en matière de protection de l'enfant dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. Suite à diverses consultations à New York, sur la base militaire des Nations Unies en Italie et sur le terrain, 225 outils de formation avaient alors été analysés, et 79 centres de formation sur le maintien de la paix à travers le monde avaient été consultés. Un rapport final avait proposé des réformes importantes quant aux façons de mieux former le personnel des Nations Unies à la protection de l'enfant.

OBJECTIFS: en 2014, le DOMP a démarré une autre phase du projet, dans le but de **développer de nouveaux outils de formation** sur la protection de l'enfant destinés aux **policiers des Nations Unies**. L'objectif de cette phase était donc de consulter les acteurs impliqués et de déterminer la structure et les approches que devrait adopter un module de formation sur la protection de l'enfant conçu spécifiquement pour les besoins et le mandat des policiers des Nations Unies.

PARTENAIRES: le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) et ses différentes divisions, huit missions des Nations Unies, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies contre les violences faites aux enfants, Child Soldiers Initiative, l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement.

RÉALISATIONS:

- Des **consultations à New York et à Brindisi** (base militaire des Nations Unies en Italie) ont été organisées pour entendre et impliquer les partenaires. **Huit missions des Nations Unies** actuellement en opération (Côte d'Ivoire, Darfour, Haïti, Liberia, Mali, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Sud Soudan) ont joué un rôle actif dans ce projet et ont pris part à la consultation de Brindisi
- Un schéma de module court (de deux à trois heures d'enseignement) et un schéma de module long (environ 15 heures d'enseignement) ont été développés et validés par les partenaires participants
- Une **revue de l'ensemble des lois**, normes et règlements relatifs à la justice pour enfants et applicables au travail des policiers des Nations Unies a été réalisée

Le DOMP dispose maintenant **des données, des schémas détaillés et de l'appui nécessaire** afin d'activer la prochaine phase du projet, consistant à développer, tester, valider et piloter le futur module sur la protection de l'enfant destiné aux policiers des Nations Unies



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«J'ai collaboré avec l'IBCR à l'élaboration des programmes de formation des agents de la police nationale au sujet de la protection des enfants. Pour moi, l'une des contributions les plus importantes du Bureau est le *Guide sur les enfants dans les conflits armés*. Ce guide est une ressource formidable répertoriant toutes les lois en matière de protection des droits des enfants. C'est un outil dont je peux me servir tous les jours dans mon travail; alors, personnellement, je trouve que cette contribution est très utile.»

Marianne Bauer

Administratrice de programmes des Nations Unies

AU NIVEAU MONDIAL

RÉVISION DU STANDARD N° 14 — JUSTICE POUR ENFANTS

PETITE HISTOIRE DU PROJET : *préserver des interventions équitables et appropriées selon l'âge, pour des garçons et filles entrant en contact avec le système judiciaire, est une tâche importante et ardue en situation d'urgence. Les standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire (SMPE) incluent à ce sujet le standard n° 14 portant sur la justice pour enfants, qui stipule que tous les garçons et filles qui entrent en contact avec le système de justice en tant que victimes, témoins ou auteurs présumés d'une infraction doivent être traités conformément aux normes internationales.*

OBJECTIFS : le Groupe de travail sur la protection de l'enfance tient à renforcer sa compréhension du standard n° 14 et à faire le point sur son application globale en situation d'urgence ; c'est d'ailleurs pour cette raison que l'IBCR a été interpellé pour réaliser cet examen approfondi.

PARTENAIRES : Groupe de travail sur la protection de l'enfance (GTPE) et Terre des Hommes.

RÉALISATIONS : pour mener l'examen, l'IBCR a **conçu une enquête** distribuée au personnel humanitaire travaillant dans les bureaux et sur le terrain. Il a également procédé à une **revue de littérature** approfondie et s'est entretenu avec des **travailleurs humanitaires**. Ce projet a donné lieu à un **rapport d'inventaire** détaillé analysant les différentes expériences que les enfants vivent en situation d'urgence dans leurs systèmes de justice dans le monde entier, que ce soit en situation de crise prolongée ou à la suite d'un désastre naturel. Les conclusions de l'examen ont prouvé à quel point la question de la justice des enfants peut être complexe et ont mis en relief les défis multiples auxquels les enfants sont confrontés lorsqu'ils entrent en contact avec le système de justice en tant que victimes, témoins ou auteurs présumés d'une infraction. Le rapport a également examiné le niveau actuel de sensibilisation et de connaissance du standard parmi les membres des communautés œuvrant dans les domaines humanitaire et de la protection des enfants. Il émet enfin des recommandations sur la manière de pousser plus loin les standards minimums pour la protection de l'enfance.



● Plus de **22** entretiens ont été menés auprès de **27** personnes et de **13** organismes

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Les standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire ont été mis en œuvre à l'échelle mondiale à la fin 2012. Cette année, le groupe de travail international s'est surtout penché sur le standard n° 14 portant sur la justice pour enfants. Nous savions que l'IBCR serait un partenaire de choix, d'autant plus qu'il œuvre autant dans les pays en développement que dans les États fragiles et affectés par des situations d'urgence dans plusieurs zones géographiques. Au cours de notre période de collaboration, nous avons pu compter sur les connaissances techniques du Bureau, ses vastes contacts dans la communauté œuvrant dans le domaine de la justice juvénile et son attention particulière aux détails. L'engagement du Bureau envers la protection des enfants se manifeste dans tout ce qu'il entreprend. La recherche qu'il a menée (recherche et examen d'un ensemble de documents, enquêtes auprès des travailleurs humanitaires et entretiens avec des informateurs-clefs) a mis en lumière un sujet peu étudié et a donné naissance à nombre de débats intéressants. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre partenariat en 2015 et de découvrir les nouvelles perspectives offertes par ce travail dans le domaine de la protection de l'enfance en situation d'urgence. »

Joanna Wedge

Conseillère, contextualisation et renforcement des capacités – Groupe de travail sur les standards minimums – Groupe de travail sur la protection de l'enfance

🚫 EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

ALLEMAGNE

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE THE CODE À BERLIN

PETITE HISTOIRE DU PROJET : depuis février 2011, le Bureau a été nommé en tant que représentant canadien du Code, une initiative multipartite ayant pour mission de fournir sensibilisation, outils et soutien à l'industrie du tourisme, afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans un contexte lié aux voyages et au tourisme. Les acteurs-clefs du secteur privé de l'industrie du tourisme et du voyage peuvent dès lors souscrire au Code via le Bureau et devenir des chefs de file en matière de politique de responsabilité sociale des entreprises et de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Le Bureau a également fait la promotion du Code dans le cadre du projet de lutte contre le tourisme sexuel au Costa Rica, en intégrant ses messages-clefs aux campagnes de sensibilisation au Canada et au Costa Rica.

OBJECTIFS : le Bureau appuie la nouvelle direction générale du Code dans son développement stratégique alors qu'il consolide sa position, notamment via l'initiative mondiale principale en matière de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie du voyage.

PARTENAIRES : ECPAT international, partenaires locaux.

RÉALISATIONS :

- L'IBCR fait désormais partie d'un **groupe de référence** du Code qui veillera à consolider le réseau de représentants locaux et contribuera à la recherche de solutions à certains défis de coordination
- **Renforcement des liens** avec des partenaires mondiaux travaillant sur l'ESEC



- The Code comptabilise **1287** signataires et plus de **140 000** employés formés dans **52** pays du monde.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«Le Secrétariat du Code de conduite (TheCode.org) félicite l'IBCR pour ses efforts continus et dédiés afin de mettre en avant l'importance de la prévention du tourisme sexuel impliquant les enfants au Canada et dans les pays de destination. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration, afin de développer l'engagement de l'industrie canadienne du tourisme dans la cause de la protection de l'enfance.»

Docteure Camelia Tepelus

Regional Manager – Americas and Europe, Code of Conduct for the Protection of Children from Sexual Exploitation in Travel and Tourism [ECPAT/UNICEF/UNWTO]

AU NIVEAU MONDIAL

ÉTUDE MONDIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS L'INDUSTRIE DU TOURISME ET DU VOYAGE

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *cette étude, de portée internationale, est une initiative financée par le gouvernement néerlandais et pilotée par le Groupe de travail mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie du voyage, mis sur pied en novembre 2014. Cette étude sera publiée en 2016.*

OBJECTIFS: l'étude vise à **mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants** dans le tourisme et l'industrie du voyage, à fournir des données pour guider la prise de décision visant la protection des enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, et à sensibiliser et à mobiliser les gouvernements, l'industrie touristique et les organisations de la société civile afin de mener une action concertée, globale et coordonnée.

PARTENAIRES: ECPAT international, partenaires locaux.

RÉALISATIONS:

- Rédaction à titre d'expert d'une section sur l'**application des lois visant à protéger les enfants** contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie du voyage
- Intervention d'une représentante du Bureau et de Madame Najat M'jid, Vice-présidente du conseil d'administration de l'IBCR, lors de la 30^e rencontre du Réseau mondial de l'**Organisation mondiale du tourisme** sur la protection des enfants dans le tourisme à Berlin, afin de présenter l'Étude mondiale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie du voyage



PAYS-BAS

GROUPE DE TRAVAIL VIRTUEL INTERNATIONAL : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS OBTENUS AU COSTA RICA CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS

PETITE HISTOIRE DU PROJET : depuis 2012, grâce à l'appui du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada, le Bureau travaille au Costa Rica avec son partenaire, la Fondation Paniamor, pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Dans le cadre d'un projet d'une durée de deux ans, le Bureau a pu promouvoir l'implication et la responsabilisation des acteurs de l'économie informelle autour des destinations touristiques, et faire une place de choix aux jeunes afin qu'ils puissent eux-mêmes agir contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est un partenaire-clef dans cette initiative, puisqu'elle a collaboré avec le Bureau pour tisser des liens avec la société civile costaricaine, et pour établir une collaboration stratégique avec les autorités responsables du maintien des lois dans ce pays.

OBJECTIFS : le Virtual Global Taskforce (VGT – groupe de travail virtuel international) rassemble plus d'une quinzaine de services de police à travers le monde et vise à renforcer les partenariats internationaux entre les autorités responsables du maintien des lois, les organisations non gouvernementales et l'industrie, dans le but de **protéger les enfants contre les abus en ligne** et les autres formes d'exploitation

sexuelle d'enfants de nature transnationale. Dans le cadre de sa conférence annuelle, le VGT s'est rassemblé en novembre 2014 à Amsterdam aux Pays-Bas, et la rencontre avait pour thème « Les personnes reconnues

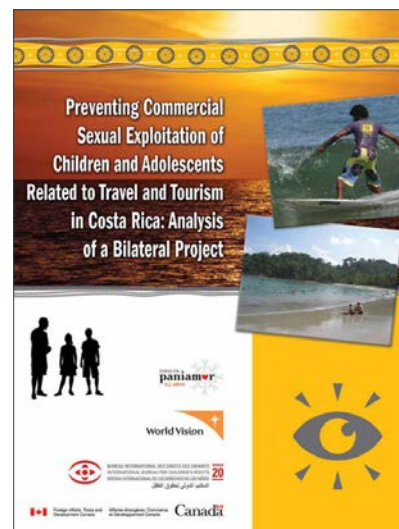
coupables d'agressions sexuelles contre des enfants dans un contexte transnational ». La GRC a invité le Bureau pour présenter conjointement l'**expérience de collaboration au Costa Rica** dans le cadre des sessions de travail prévues au programme de cette conférence.

PARTENAIRES : Gendarmerie royale du Canada, gouvernement néerlandais.

RÉALISATIONS :

- La GRC et le Bureau ont présenté de concert cette expérience unique au Costa Rica de travail conjoint pour **lutter contre le tourisme sexuel** impliquant des enfants
- De nombreuses rencontres en marge de la conférence ont permis de mesurer l'intérêt des autres pays pour le travail réalisé par le Bureau, et de **nouer de nouveaux partenariats** prometteurs
- La participation de l'enfant et l'implication du secteur économique informel ont bénéficié d'une attention accrue durant les échanges, et les participants ont tous reconnu que les pratiques développées par le Bureau au Costa Rica offrent des pistes prometteuses pour accroître l'impact des **mesures de prévention** et d' impliquant des enfants

● Plus de **100** délégués ont pris part à la conférence



Disponible en espagnol.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Je pourrais dire beaucoup de choses sur le Bureau. Les mots qui me viennent en tête sont "professionnalisme" et "compassion". Mais je crois que le mot qui convient le mieux est "dévouement". Le Bureau regroupe des gens dévoués qui offrent leur aide à différentes communautés à l'étranger. Il est un partenaire formidable avec lequel nous comptons certainement collaborer dans le futur. »

Sergio Pasin

Directeur des opérations internes,
Gendarmerie royale du Canada

« En montant dans mon taxi, des touristes me demandent souvent où ils peuvent trouver des "jeunes nanas". Je ne les renseigne jamais pour la simple et bonne raison que je ne sais pas où les trouver. Autrefois, c'était un sujet de plaisanterie, mais maintenant ça me met en colère. Je sais ce que je leur dirai à l'avenir : je leur montrerai le numéro de téléphone servant à signaler ces individus en leur disant qu'ils auront des ennuis parce que je peux les envoyer en prison. »

Chauffeur de taxi

dans le centre-ville de Santa Cruz



VALORISATION DES FILLES

CANADA

FORMATION INTERNE DU BUREAU SUR L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS NOTRE TRAVAIL

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *la prise en compte des questions liées à l'égalité entre les hommes/garçons et les femmes/filles dans les documents produits par l'IBCR (trousse de formation, état des lieux, etc.) fait partie des objectifs fixés par le nouveau plan stratégique 2015-2020 du Bureau. À la fois processus et résultat, l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le travail est une démarche relativement complexe. Certain(e)s chargé(e)s de projet ont eu l'opportunité de travailler sur des modules portant sur l'égalité entre les sexes et les violences à caractère sexuel ou sexiste, sur l'analyse des violations des droits des filles et des garçons ou encore sur la recherche de données ventilées selon le sexe. C'est donc sur cette base et dans une volonté constante*



d'améliorer ses façons de faire que l'IBCR a organisé pour les stagiaires et les chargé(e)s de projet une rencontre introductive sur «l'approche d'égalité entre les sexes» et sa prise en compte dans les projets, notamment dans l'élaboration des outils de formation et des états des lieux sur les droits de l'enfant. En plus des formations, des outils de travail vont être développés pour faciliter efficacement l'intégration des dimensions sexospécifiques dans les projets ainsi que dans notre fonctionnement interne.

OBJECTIFS: avoir une meilleure compréhension de l'**intégration de l'égalité entre les sexes** et de ce que signifie concrètement la prise en compte des sexospécificités dans le travail sur le respect des droits de l'enfant.

RÉALISATIONS:

- **Atelier introductif** sur la prise en compte des questions liées à l'égalité entre les garçons et les filles, et entre les hommes et les femmes
- Intégration, dans tous les guides de facilitation de l'IBCR, de **modules portant sur le concept d'égalité entre les sexes et sur les violences à caractère sexuel ou sexiste**
- Efforts constants dans l'élaboration des états des lieux, pour que la **situation sexospécifique des femmes et des filles, et des hommes et des garçons** soit prise en compte, afin que les retombées de nos projets puissent profiter également à toutes et à tous



CANADA

TABLE RONDE « FILLES, PAS ÉPOUSES » SUR LES MARIAGES FORCÉS ET PRÉCOCES

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *l'IBCR et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) ont conjointement organisé une table ronde pour discuter avec deux défenseurs éminents de l'Inde et du Nigeria de la question des mariages précoces ou forcés d'enfants. Cette activité a eu lieu à Montréal au sein des locaux du Bureau le jeudi 20 novembre 2014.*

OBJECTIF: l'objectif de l'activité était de permettre un **échange international de bonnes pratiques** en rassemblant des experts de la société civile montréalaise et du MAECD, et deux éminents spécialistes de la question des mariages précoces ou forcés d'enfants venant de l'étranger, soit le Dr Ashok Dyalchand de l'Institut Pachod en gestion de la santé en Inde et Mme Amina Hanga de l'Isa Wali Empowerment Initiative au Nigeria. Ces deux organisations font partie de la campagne « Filles, Pas Épouses », un partenariat à l'échelle mondiale regroupant plus de 450 organisations de la société civile luttant contre les mariages d'enfants.

PARTENAIRES: MAECD, « Filles, Pas Épouses »

RÉALISATIONS:

- Le projet a permis aux divers organismes de mener des échanges sur les points de vue et les expériences programmatiques et politiques en matière de droits de l'enfant et de lutte contre les mariages précoces ou forcés
- Le projet a également permis de discuter d'expériences liées aux **luttres contre les crimes d'honneur** et les **pratiques préjudiciables contre les filles** au Canada comme ailleurs dans le monde



- Plus de **10** organismes de la société civile québécoise participants
- **15** millions de filles sont mariées chaque année avant l'âge de 18 ans, soit **28** filles par minute, selon une estimation de « Filles, Pas Épouses »



ENFANTS ET MONDE ÉCONOMIQUE

SUÈDE

FORUM MONDIAL SUR LES ENFANTS: PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES À L'ÉGARD DES ENFANTS

PETITE HISTOIRE DU PROJET: depuis quelques années, le Bureau s'intéresse à la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants. Cet intérêt s'est particulièrement manifesté dans le domaine de l'industrie du voyage; et notamment le rôle de cette industrie dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Grâce à cette expérience unique dans le contexte nord-américain, le Directeur général du Bureau a été invité en avril 2014 au palais royal à Stockholm afin d'assister au Global Child Forum, un événement annuel organisé sous le patronage de Sa Majesté, le Roi de Suède et la Reine de Suède pour parler des droits de l'enfant.

OBJECTIFS: le thème du Forum portait cette année sur la **responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants**. Le Bureau était invité à prendre part à diverses sessions de travail dans le but de faire connaître son expérience. L'événement offrait également l'opportunité de mieux connaître nombre d'initiatives récentes et de partenariats entre la société civile et les entreprises visant à incarner les dix principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant, tels qu'élaborés par l'UNICEF, Global Compact et Save the Children. Ces expériences venues d'ailleurs ont de quoi inspirer l'Amérique du Nord, où beaucoup reste à faire pour que les droits de l'enfant deviennent une préoccupation centrale dans le fonctionnement et la responsabilité du secteur privé.

PARTENAIRES: Global Child Forum

RÉALISATIONS:

- **Obtention de données mondiales** probantes sur l'intégration des principes de responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants, par région et par secteur d'entreprise



- Plus de **400** participants représentant le secteur privé, les gouvernements et la société civile



CANADA

COMMENT ACCROÎTRE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES ENVERS LES ENFANTS AU QUÉBEC

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *en 2013, le Bureau international des droits des enfants a rassemblé une série d'acteurs impliqués dans la protection et la promotion des droits de l'enfant au Québec afin de discuter des stratégies à mettre en place pour accroître l'action sociale en faveur des droits de l'enfant. Suite à un sondage au sein de la société civile québécoise, le thème de la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants a été choisi pour initier au mieux cette mobilisation publique.*

OBJECTIFS: le Bureau a lancé une revue de littérature exhaustive sur le sujet de la responsabilité sociale des entreprises du Québec à l'égard des enfants. Bien que le secteur privé semble sous-estimer la portée de ses responsabilités face aux enfants, des pratiques prometteuses ont été identifiées, au Québec comme ailleurs dans le monde. Le Bureau a pris part à divers événements pour enrichir son analyse, notamment au Forum mondial sur la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants en avril 2014 à Stockholm en Suède, ou encore au Colloque sur la responsabilité sociale organisé par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale en mars 2014. Le Bureau souhaite publier en 2015 une **série de fascicules** pour **expliquer et illustrer la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants** au Québec.

PARTENAIRES: une dizaine d'organismes de la société civile québécoise ont été associés à ce projet, notamment Éducaloi, Tel-Jeunes, l'UNICEF ou encore les Maisons des jeunes du Québec, tandis que des institutions comme la Clinique internationale de défense des droits humains de l'Université du Québec à Montréal et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec ont également apporté leur concours lors de cet exercice.

RÉALISATIONS:

- Un comité de sages composé de Nadja Pollaert, Joanne Doucet et Élodie Le Grand a piloté ce projet et a pu orienter ses résultats
- Sous la direction de Mme Mirja Trilsch, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'Université du Québec à Montréal a appuyé le processus en révisant l'ensemble de la législation internationale et canadienne portant sur la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants

- Plusieurs **dizaines** de jeunes consultés à travers les Maisons des jeunes du Québec pour recueillir leur point de vue sur la responsabilité sociale des entreprises à l'égard des enfants
- Plus de **15** entreprises rencontrées afin de discuter de leur engagement et de leur compréhension quant à leurs responsabilités à l'égard des enfants

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«[...] Je suis associée à l'IBCR à travers le projet responsabilité sociale des entreprises et droit des enfants au Québec, grâce auquel nous essayons de déterminer comment les enfants sont pris en compte par les compagnies, par les entreprises sur toute la question de la responsabilité sociale. Il y a très peu d'organisations comme l'IBCR qui mettent au premier plan le droit des enfants et qui envisagent le droit des enfants comme un droit humain fondamental [...]»

Johanne Doucet

Bénévole au sein de l'IBCR

«J'ai été stagiaire pendant l'été 2014 pour le projet de responsabilité sociale des entreprises au Québec. [...] c'est la première fois qu'il existe un rapport portant sur l'impact que les entreprises ont sur les droits des enfants et sur la façon dont elles peuvent les aider. [...] le secteur privé est tellement omniprésent dans nos vies qu'il est important de l'inclure et de montrer comment les entreprises peuvent jouer un rôle positif dans la vie des enfants.»

Charles Larose

Ex-stagiaire IBCR

DJIBOUTI

ANALYSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT DU SYSTÈME DE JUSTICE DES MINEURS

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *la République de Djibouti est l'un des premiers États au monde à avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, le 6 décembre 1990. Fort de la volonté exprimée par l'État de renforcer la protection de l'enfance, son bien-être et son épanouissement, le ministère de la Justice, appuyé par l'UNICEF, a fait appel à l'expertise technique de l'IBCR pour entreprendre une analyse des goulots d'étranglement du système de justice des mineurs. Pour mener à bien cette analyse, deux missions à Djibouti ont été prévues: la première en février et la seconde en mai 2015.*

OBJECTIFS:

- Donner une vue d'ensemble du système de justice des mineurs à Djibouti
- Analyser les goulots d'étranglement de ce système
- Dégager des recommandations en vue d'apporter des solutions pour une meilleure protection des enfants (enfants en conflit avec la loi, enfants en danger, enfants victimes et enfants témoins)

PARTENAIRES: UNICEF Djibouti et le ministère de la Justice de la République de Djibouti.

RÉALISATIONS: la première mission, d'une durée de quatre semaines, s'est déroulée du 3 février au 1^{er} mars 2015. Cela a été l'occasion de travailler sur le terrain afin que le processus de collecte des données puisse débuter. Cette mission a donné lieu à diverses activités:

- **Rencontres techniques et stratégiques** avec les partenaires
- Entretiens avec plusieurs **acteurs-clefs du système de justice des mineurs**: président de la Commission nationale des droits de l'homme, secrétaires généraux et autres représentants du ministère de la Justice, du ministère des Affaires musulmanes et du ministère de la Promotion de la Femme, préfet de Djibouti-ville, chef de la Police nationale, commandant d'une brigade de la Gendarmerie nationale, le directeur et sergent-chef de la prison de Gabode, juge des mineurs, substitut du procureur de la République et responsables de l'ONG Caritas
- Visite de la prison de Gabode
- **Observation** lors d'une journée d'audience devant la **chambre correctionnelle des mineurs** du tribunal de première instance
- Rencontres avec des membres des communautés de Balbala, d'Ali Sabieth et de Tadjourah en collaboration avec les Comités de gestion communautaire
- **Entretiens avec des enfants** vivant dans la rue
- Organisation d'un **atelier thématique** regroupant des acteurs-clefs du système de justice des mineurs

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«L'UNICEF, en partenariat avec le ministère de la Justice, a organisé l'atelier de présentation des résultats de l'analyse des goulots d'étranglement du système de justice des enfants au Sheraton. L'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions. L'intérêt des participants s'est manifesté à travers la richesse des échanges et des discussions. Cette analyse a été faite avec le concours de l'expertise de Mme Caroline Gendreau, du Bureau international des droits des enfants du Canada. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cet atelier.»

Fathia Omar Hassan

Responsable de section du programme de protection de l'enfant – UNICEF Djibouti



PHILIPPINES

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'INTERVENTION, DE RÉHABILITATION ET DE DÉJUDICIARISATION POUR LES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI AUX PHILIPPINES

PETITE HISTOIRE DU PROJET : *l'UNICEF Philippines a lancé un appel pour réaliser une étude approfondie des goulots d'étranglement du système de justice pour enfants aux Philippines. La firme montréalaise Universalia a remporté cet appel d'offre et dans le cadre de la réalisation de cette étude, elle s'est alliée à l'IBCR pour tirer profit de son expertise en matière de justice pour enfants.*

OBJECTIF : réaliser un état des lieux de l'application des normes internationales en matière de justice pour enfants aux Philippines.

PARTENAIRES : UNICEF, Universalia, Ministère de la Sécurité sociale et du Développement

RÉALISATIONS :

- En rencontrant les acteurs du système de protection de l'enfance (travailleurs sociaux, policiers, avocats, magistrats, personnel d'ONG, enseignants, leaders communautaires), ainsi que des enfants en conflit avec la loi dans des centres de réhabilitation, l'IBCR a contribué à **l'analyse des programmes de justice juvénile** et à l'élaboration de **l'état des lieux** en partenariat avec l'UNICEF et Universalia
- Une **étude de terrain** d'une semaine a été réalisée dans les provinces de Visayas centrales et Visayas orientales aux Philippines, de concert avec le personnel national et international d'Universalia

- 8 entretiens avec des groupes du système de protection de l'enfance aux Philippines
- 3 centres de réhabilitation visités
- 3 provinces observées



SÉNÉGAL

FORMATION SUR L'APPLICATION DES DROITS DE L'ENFANT PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ ET LE PERSONNEL DE LA JUSTICE AU SÉNÉGAL

PETITE HISTOIRE DU PROJET: à l'instar de la directrice générale de la Police nationale, les partenaires de ce projet de renforcement des capacités au Sénégal sont fiers des résultats obtenus depuis 2012. En effet, le Sénégal dispose actuellement de formateurs au sein des forces de sécurité capables d'utiliser la trousse de formation développée par l'IBCR avec le concours de tous les partenaires nationaux, de l'UNICEF et de Save the Children. Cet engouement facilitera grandement les prochaines étapes, à savoir la formation spécialisée des forces de sécurité et la formation initiale des travailleurs sociaux et des magistrats.

OBJECTIFS: ultimement, il s'agit d'améliorer l'accès des enfants à la justice au Sénégal au moyen de pratiques policières et juridiques de qualité et efficaces qui tiennent compte de l'âge de l'enfant et des questions éthiques.

Plus spécifiquement, le renforcement des capacités de ces acteurs du système de protection de l'enfant vise à :

- Amener les hautes autorités policières et de la gendarmerie à incorporer l'enseignement des pratiques adaptées aux enfants dans les programmes des écoles de formation de la police et de la gendarmerie
- Développer des trousse de formation initiale et spécialisée
- Former un groupe d'instructeurs à l'utilisation de la trousse développée avec une attention portée sur l'approche de formation par compétence

● **40 formateurs opérationnels au sein de la police et de la gendarmerie**

PARTENAIRES: le gouvernement du Sénégal, notamment les ministères de la Défense, de la Sécurité et de la Justice, la Direction générale de la Police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie, les écoles de formation de la police et de la gendarmerie, les organisations de la société civile nationale, l'UNICEF et Save the Children.

RÉALISATIONS:

- Un **état des lieux sur le rôle des policiers et des gendarmes** dans le système de protection de l'enfant du Sénégal, et sur leurs besoins en formation
- La finalisation de la **trousse de formation** initiale sur les droits de l'enfant destinée aux forces de sécurité
- La **formation des formateurs** au sein des écoles de police et de gendarmerie du Sénégal

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Je demeure convaincu que le fait de comprendre les droits de l'enfant et de s'adapter à des situations liées à sa condition permettra aux forces de sécurité de mieux agir et de contribuer, plus efficacement, à la protection de l'enfant. Dans cette perspective, l'École nationale de police s'estime très honorée d'avoir pu compter sur la riche expérience de l'IBCR. J'entends remercier tous les représentants de l'IBCR [...] pour leur détermination et leur engagement sans faille pour le renforcement des capacités des policiers et gendarmes en droits et protection de l'enfant. Je les invite à demeurer ces piliers indispensables pour la bonne et valeureuse cause des enfants. Une formation solide garantit toujours une action efficace sur le terrain. »

Commissaire Moustapha Diouf

Directeur des études de l'École nationale de police et de la formation permanente, Sénégal



NOS RÉALISATIONS PAR DOMAINE D'EXPERTISE TECHNIQUE



*Observation par l'IBCR d'une formation au sein d'une des écoles de formation
des forces de défense et de sécurité au Togo — septembre 2014*



● RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

TCHAD

ÉVALUATION DU SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANT ET FORMATION DES FORCES DE SÉCURITÉ SUR LES DROITS DE L'ENFANT

PETITE HISTOIRE DU PROJET : des délégations tchadiennes ont pris part à chacun des cinq ateliers régionaux portant sur le rôle des acteurs de la protection au sein du système de protection de l'enfant, organisés depuis 2009 par l'IBCR en Afrique. À chaque fois, les représentants des écoles de magistrature, de police et de gendarmerie ont manifesté un grand intérêt pour la professionnalisation de la formation de leur personnel. Lors de la rencontre de 2013 à Abidjan, la délégation a pu développer un plan d'action national à partir duquel

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«L'enfant a besoin d'un environnement sain et harmonieux pour son épanouissement [...]. Le gouvernement du Tchad, à travers le département du ministère de la Justice, tient à remercier vivement l'IBCR pour ses efforts inlassables et encourageants comme partenaire technique œuvrant pour la protection des enfants du monde d'une manière générale et de ceux du Tchad en particulier. Nous voudrions également remercier Monsieur Henri [Ariston Nzedom] pour son savoir-faire, car grâce à son travail sans faille, j'ai appris personnellement beaucoup de choses lors de ses interventions à l'occasion des ateliers organisés à N'Djamena.»

Mme Allahissem Euphrasie

Directrice de la protection et du suivi judiciaire de l'enfant du ministère de la Justice



des discussions soutenues ont pu être entamées entre l'IBCR, l'UNICEF Tchad et les autorités tchadiennes dans le but de commencer la mise en œuvre d'un projet visant à intégrer une formation permanente et obligatoire aux droits et à la protection de l'enfant au sein des écoles nationales de la police, de la gendarmerie et de la magistrature de la République du Tchad. Une cartographie et une évaluation du système de protection de l'enfant ont servi de point de départ à cette initiative pluriannuelle.

OBJECTIFS :

- Cartographier et analyser le système de protection de l'enfant en s'intéressant au rôle des acteurs de la sécurité et de la justice du Tchad
- Développer des formations initiales et spécialisées relatives aux droits de l'enfant

PARTENAIRES : l'UNICEF, divers ministères et institutions étatiques de la République du Tchad

RÉALISATIONS :

- Publication de la **cartographie** et de l'**évaluation du système de protection de l'enfant** et de la formation des forces de sécurité sur les droits de l'enfant au Tchad
- Atelier de validation des outils de la formation initiale des forces de sécurité aux droits et à la protection de l'enfant à N'Djamena
- **État des lieux des interactions entre le personnel militaire et les enfants**, et de la formation du personnel militaire sur les droits des enfants
- **Atelier de développement** des outils de la **formation initiale des magistrats**



BURUNDI

FORMATION INITIALE ET SPÉCIALISÉE RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT ET À LA JUSTICE POUR MINEURS AU SEIN DES ÉCOLES NATIONALES DE LA POLICE ET DU CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE

PETITE HISTOIRE DU PROJET: en 2011 et 2012, l'IBCR a piloté une étude sur l'ampleur et les manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants au Burundi en collaboration avec le gouvernement et l'UNICEF. Le succès de cette initiative sensible a permis de nouer des liens forts avec les partenaires du système de protection de l'enfant de ce pays. Fort d'un plan d'action national développé par la délégation burundaise lors de l'atelier mondial sur la formation des forces de sécurité adaptée aux enfants qui s'est tenu en 2012 à Lomé au Togo, le Bureau a commencé à offrir son soutien technique en 2013 en vue d'améliorer la formation des policiers et des magistrats du pays. Avec la dernière mission de terrain réalisée par le Bureau en janvier 2015, le projet a atteint le terme de sa première phase, marquée par la finalisation de la trousse de formation initiale et par la formation des formateurs au sein de la police et de la magistrature. Les cours pilotes offerts au Burundi ont d'ailleurs permis d'identifier la nécessité d'organiser un atelier destiné aux formateurs dans la perspective d'une remise à niveau des personnes formées au cours du premier atelier.

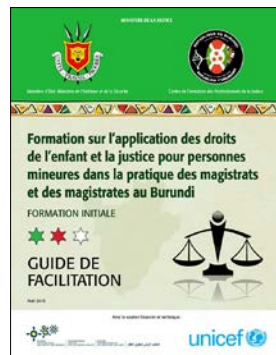
OBJECTIFS:

- Améliorer l'accès des enfants à la justice au Burundi au moyen de pratiques policières et judiciaires améliorées et efficaces qui prennent en compte l'âge de l'enfant et les questions éthiques dans le travail des forces de sécurité et de la magistrature
- Intégrer de manière permanente et obligatoire des modules de qualité portant sur les droits et la protection de l'enfant, et la justice pour mineurs dans les centres de formation de la police et de la magistrature, dont la brigade de protection des mineurs, dans le cadre d'une formation initiale ou d'une formation spécialisée.

PARTENAIRES: le gouvernement du Burundi, le commissariat général chargé de la formation de la Police nationale du Burundi, les écoles de formation des agents et officiers de la Police nationale, le Centre de formation des professionnels de la justice (CFPJ), la cellule de coordination de la protection des enfants du ministère de la Justice et l'UNICEF.

RÉALISATIONS:

- **État des lieux** sur les rôles et responsabilités des policiers et des magistrats au sein du système de protection de l'enfant dans le cadre de la justice pour mineurs
- Finalisation de la **trousse de formation** initiale de la **police** sur les droits de l'enfant
- Finalisation de la trousse de formation initiale de la **magistrature** sur les droits de l'enfant
- **Formation des formateurs** au sein de la police et de la magistrature



● Plus de **200** magistrats formés en droits de l'enfant et justice pour mineurs

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«[...] C'est une satisfaction personnelle car à travers les connaissances acquises, je suis parvenue à faire une autocritique de mon travail de fin d'études portant sur «La protection des enfants du premier lit en cas de remariage d'un des conjoints». Si je l'avais écrit après avoir eu cette formation, il serait plus riche qu'il ne l'est actuellement. Personnellement, les connaissances acquises au cours de ces formations vont certainement changer mes relations avec mes propres enfants et tous les enfants en général dans le cadre professionnel et dans ma vie privée. Je salue l'œuvre de l'IBCR et lui souhaite plein succès.»

Léa-Pascalie Nzigamasabo

Substitut général près la cour suprême, formatrice au CFPJ, membre du conseil supérieur de la magistrature

«[...] Je suis impressionné et j'apprécie à leur juste valeur l'expertise, l'ouverture d'esprit, l'initiative et la rigueur de Carlos Javier Ortega et de Soumahoro Gbato, deux experts de l'IBCR. Ce qu'ils viennent de réaliser et que le CFPJ promet de pérenniser, c'est la valorisation de l'enfant burundais dans ses différentes typologies, comme l'enfant en conflit avec la loi, témoin ou victime. Tous les partenaires impliqués dans sa protection ont appris d'eux de toujours œuvrer en tenant compte de son intérêt supérieur.»

Emmanuel Baribarira

Directeur adjoint au CFPJ, chargé des études

AFGHANISTAN

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ADAPTÉES AUX DROITS DES ENFANTS DANS LE SERVICE DE POLICE

PETITE HISTOIRE DU PROJET : *au cours des dernières années, les Nations Unies ont développé une stratégie visant à appuyer le ministère des Affaires intérieures dans le but de formuler les grandes lignes d'une approche globale visant à renforcer le professionnalisme de la police civile en Afghanistan. Dans le cadre de cette stratégie, l'UNICEF Afghanistan et l'IBCR ont entamé un débat sur l'intégration de techniques adaptées aux droits des enfants dans cette réforme.*

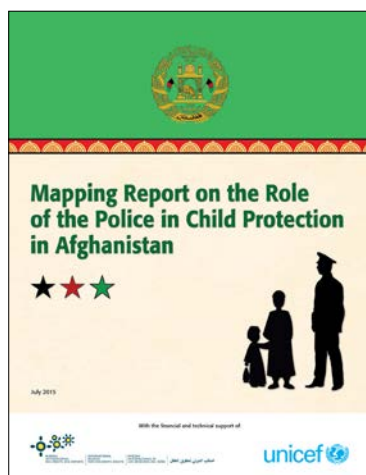
OBJECTIFS : renforcer les compétences techniques au sein des unités de police pour les mineurs, dans les unités d'intervention familiale et chez les spécialistes de la protection de l'enfance du ministère de l'Intérieur dans le but d'harmoniser ces compétences avec la note conceptuelle des Nations Unies en matière de professionnalisme dans les services de police communautaires.

PARTENAIRES : l'UNICEF et le ministère des Affaires intérieures de la République islamique d'Afghanistan (y compris la Police nationale afghane).

RÉALISATIONS :

- La mise sur pied d'un comité de direction relevant du ministère des Affaires intérieures et intégrant les services de police concernés
- L'élaboration d'un **rapport de cartographie**
- Le **recrutement d'un consultant national** pour appuyer la mise en œuvre et la traduction en dari des ateliers et des publications

- **3 centres de détention juvénile visités**
- **Entretiens de groupe avec plus de 50 garçons et filles**



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«Les droits de l'enfant en première ligne! Une dynamique qui encourage les partenaires des forces de sécurité et un professionnalisme militant!

[...] Avec nos équipes UNICEF, nous avons travaillé avec l'IBCR au Sénégal et maintenant en Afghanistan. Pas facile au départ! Mais l'enthousiasme, la fraîcheur et le dynamisme des intervenants de l'IBCR ont fait la différence. Il me vient en mémoire une visite à la formation des formateurs au Sénégal où j'ai retrouvé des gendarmes et des policiers femmes et hommes en super forme et avec des idées de changement plein la tête; merci à Tania [Sagastume, Chargée de projet de l'IBCR au Sénégal] qui a su les éveiller. Je visionne encore la première réunion au ministère de l'Intérieur à Kaboul avec le représentant de l'État, ce haut fonctionnaire qui nous affirme être avec nous et prend tout de suite la tête du Comité de pilotage sans même que nous le lui demandions; Merci Zoe [Dugal, Chargée de projet de l'IBCR en Afghanistan].

Continuez ainsi et soyez toujours: "proud to be a child rights defender!"»

Jean Lieby

Chef de la protection de l'enfant, UNICEF



● RECHERCHE APPLIQUÉE

CANADA

RECHERCHE SUR LA TRAJECTOIRE JUDICIAIRE DES ENFANTS VICTIMES ET TÉMOINS D'ACTES CRIMINELS AU QUÉBEC

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *les enfants ont le droit d'être entendus et d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations concernant leur participation au processus de justice (article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, et paragraphe 21 des Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels). Sur cette base, le Bureau s'est engagé à mener une recherche auprès des enfants victimes et témoins d'actes criminels portant sur leur expérience du système de justice criminelle au Québec. Dès 2012, le Bureau a entrepris une recherche préliminaire, en procédant à une recension des études déjà menées auprès d'enfants victimes et témoins d'actes criminels et à une série de rencontres avec des professionnels de la justice ainsi que d'autres intervenants spécialisés dans ce domaine. Cette démarche a permis d'identifier des problèmes récurrents dans le processus judiciaire, dont la réticence des enfants à dévoiler l'acte criminel, le sentiment de confusion quant à ce qui leur arrive, la peur d'affronter l'accusé, l'angoisse de l'attente en raison des longs délais des procédures, la peur de ne pas être crus, ainsi que le besoin de comprendre et d'être informés. Un Comité consultatif composé d'experts de différents milieux professionnels a également été mis sur pied. À partir de 2013 et à la suite de ces travaux, le Bureau a amorcé le travail de repérage de jeunes participants et préparé les entretiens à réaliser.*

OBJECTIFS: cette recherche, financée par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec (BAVAC), vise à fournir des données sur les **forces et les faiblesses du système de justice criminelle du point de vue des jeunes** qui en ont fait l'expérience en tant que victimes ou témoins. Ainsi, les jeunes participant à cette recherche auront l'occasion de contribuer activement à la **promotion et au respect de leurs droits**. La description de leur trajectoire judiciaire permettra de mieux comprendre le traitement et la place qui leur sont accordés dans ce système.

PARTENAIRES: un réseau de procureurs aux poursuites criminelles et pénales des districts judiciaires de Montréal, Gatineau, Québec, Rimouski, et Kamouraska, ainsi que plusieurs intervenants des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal, Gatineau, Québec, Rimouski et Rivière-du-Loup a été développé afin de procéder au recrutement de jeunes participants pour la recherche.

RÉALISATIONS:

- Création d'un solide réseau de partenaires
- Repérage de jeunes participants pour la recherche
- Réalisation d'entretiens auprès de jeunes victimes ou témoins d'actes criminels



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« En matière de justice, l'IBCR veille à la défense des droits des enfants en contact avec la justice pénale et civile, notamment par l'entremise d'analyses approfondies et multidisciplinaires du fonctionnement des systèmes de justice pour mineurs, et renforce les capacités et structures conformément aux normes favorisant une justice adaptée aux enfants. À cette fin, le BAVAC a octroyé en avril 2013 une subvention pour la réalisation sur 2 ans d'un «Projet d'étude sur la trajectoire des enfants victimes et témoins d'actes criminels au Québec». [...] Les différents domaines d'intervention du Bureau international des droits des enfants (dont l'exploitation sexuelle et la justice) ainsi que son implication auprès des jeunes victimes d'actes criminels complètent très bien les services offerts par les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels, partenaires du ministère de la Justice en matière de services aux personnes victimes. »

Richard Carboneau

Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels
Ministère de la Justice

MAROC

ÉVALUATION DU SYSTÈME DE JUSTICE POUR ENFANTS

PETITE HISTOIRE DU PROJET : dans le cadre de la réforme de la justice pour enfants au Maroc, le ministère de la Justice du Maroc, en collaboration avec l'UNICEF et l'IBCR, a entamé une évaluation du système de justice actuel pour enfants. Le Bureau est ainsi appelé à contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la justice pour enfants et au renforcement des capacités du système judiciaire pour lui permettre de fonctionner conformément aux règles et normes internationales.

● **30 entretiens d'enfants réalisés**
dans les centres de sauvegarde

OBJECTIFS :

- Évaluer la pertinence et l'efficacité du système judiciaire pour mineurs
- Analyser les interactions entre les différentes composantes du système (défaillances et bonnes pratiques, etc.)
- Faire des recommandations concrètes et opérationnelles à l'égard des politiques, des structures, des procédures et des pratiques de prise en charge des enfants en contact avec la loi

PARTENAIRES : ministère de la Justice, UNICEF.

RÉALISATIONS :

- Rencontres avec les différents intervenants du système de justice pour les enfants dans les villes de Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech et Tanger où les sites suivants ont été visités : cellules de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence, brigade des mineurs, centres de sauvegarde incluant des entretiens avec des enfants, cellules de santé et de prise en charge des femmes et enfants victimes, ONG locales et prisons pour mineurs (s'il y a lieu)
- Atelier de lancement du projet avec les représentants du ministère de la Justice, du ministère de la Santé, du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Police nationale et de la gendarmerie en présence du responsable de la cellule centrale de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence, du comité d'experts du ministère de la Justice et de la responsable de la protection des enfants à l'UNICEF
- **Réalisation de trois ateliers régionaux** dans les villes de Marrakech, Tanger et Casablanca. Y ont pris part des membres des cellules de prise en charge des femmes et enfants victimes (procureurs, juges et assistants sociaux) ainsi que des représentants de la police, de la gendarmerie, de diverses ONG et du ministère de la Jeunesse et des Sports. Ces ateliers ont permis **l'évaluation des procédures actuelles de prise en charge des enfants**, en identifiant les bonnes et mauvaises pratiques des différentes étapes de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, des enfants victimes et des enfants en situation difficile. Ils ont également été l'occasion de discuter des défis interministériels entre les différents secteurs du système de justice pour enfants.
- **Consultation d'enfants** dans plusieurs centres de sauvegarde afin d'obtenir leurs avis sur les différentes étapes de leur prise en charge lors de leurs contacts avec les différents intervenants du système de justice.



CANADA

REVUE DE LITTÉRATURE PORTANT SUR LA SITUATION DES ENFANTS AUTOCHTONES AU QUÉBEC À LA LUMIÈRE DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

PETITE HISTOIRE DU PROJET : depuis la publication en 2009 de l'ouvrage *Connaître les droits de l'enfant ; comprendre la Convention relative aux droits de l'enfant au Québec*, le Bureau étudie la pertinence du projet de production d'un second ouvrage du genre, portant cette fois sur la réalité des enfants autochtones du Québec qui font face à des défis particuliers par rapport à l'ensemble des enfants. En marge du Congrès mondial sur la justice juvénile qui s'est déroulé à Genève du 26 au 30 janvier 2015, l'IBCR a rencontré M^e Danièle Ménard, directrice de la section de la justice applicable aux jeunes et des initiatives stratégiques au ministère de la Justice du Canada, qui a proposé de financer une première étape de cette démarche. C'est ainsi que l'IBCR a pu travailler à l'élaboration d'une revue de littérature, dont le contenu représente les données de base à partir desquelles sera orienté le travail de production d'un guide destiné aux jeunes autochtones et aux intervenants qui œuvrent à leur protection et à leur développement.

OBJECTIF : au terme de l'exercice, il est prévu que l'IBCR disposera de données de base sur des sujets précis liés à l'**exercice de leurs droits** par les enfants autochtones (i) statut et identité, ii) santé, iii) éducation, iv) protection et justice), nécessaires au travail de production du **guide destiné aux jeunes autochtones** et aux intervenants œuvrant à leur protection et développement.

PARTENAIRES : l'IBCR a rassemblé une équipe d'experts en matière de protection de l'enfance et de protection des droits des peuples autochtones. Le travail, réalisé de manière collégiale, a permis de conjuguer les perspectives « enfant » et « autochtone », et de dégager ainsi un portrait relativement complet de la réalité de cette population. Depuis, le Bureau est entré en contact avec les partenaires pour la mise en œuvre du projet, dont l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et Femmes Autochtones du Québec.

RÉALISATIONS :

- Un document étoffé qui servira de texte de référence pour l'IBCR, mais également pour toute personne intéressée par le sujet



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« J'ai aimé travailler avec une équipe enthousiaste et professionnelle, véritablement préoccupée du sort des enfants autochtones. La volonté de ne pas travailler de façon isolée dans ce dossier mais bien de considérer les peuples autochtones et les enfants comme les premiers experts de la question mérite d'être soulignée. Regarder la situation à partir de la double perspective des droits des peuples autochtones et de ceux des enfants est riche d'enseignements et de pistes pour l'avenir. »

Marie Léger

Conférencière, Femmes Autochtones du Québec

● PLAIDOYER ET ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL

BÉNIN

RENFORCEMENT ET EXTENSION DES SERVICES DE L'OFFICE CENTRAL DE PROTECTION DES MINEURS, DE LA FAMILLE ET DE LA RÉPRESSION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (OCPM) AUX AUTRES DÉPARTEMENTS DU BÉNIN

PETITE HISTOIRE DU PROJET : depuis sa création en 2008 par le gouvernement béninois, l'Office central de protection des mineurs, de la famille et de la répression de la traite des êtres humains (OCPM), établi à Cotonou, connaît des difficultés d'ordre matériel, financier et technique. Ces difficultés entravent la création d'antennes régionales ainsi que le bon fonctionnement de la structure et sa capacité à répondre efficacement aux besoins de protection des enfants du pays. À l'issue de plusieurs rencontres de haut niveau, le gouvernement béninois a décidé de démarrer le projet d'extension et de renforcement des services de l'Office avec la formation du personnel de l'OCPM et la mise en place de cellules de protection de l'enfant et de la famille dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie existants, avant la création de centres régionaux à Parakou et à Zákpotá. C'est dans ce cadre que le gouvernement du Bénin a décidé de lancer le présent projet avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de l'IBCR. Le but ultime du projet est d'**améliorer le système de protection des mineurs au Bénin**.



OBJECTIF : appuyer le gouvernement béninois dans sa volonté d'étendre l'accès aux services de l'OCPM au-delà de la ville de Cotonou et de ses environs. Plus spécifiquement :

- **Développer et valider des modes opératoires normalisés** (Standard Operating Procedures – SOP) pour les services de protection de l'enfance, les commissariats de police et les brigades de gendarmerie
- Développer une **trousse de formation** pratique sur les droits de l'enfant à l'intention de l'OCPM, des forces de police et de gendarmerie
- **Développer et valider un plan stratégique** pour l'extension des services de l'OCPM
- **Développer et valider un plan d'action** biennal pour l'extension des services de l'OCPM, incluant les aspects techniques, financiers et matériels pour chacune des deux régions

PARTENAIRES : OCPM, UNICEF, Direction générale de la Police et de la Gendarmerie nationales, ministères (ministère de la Famille, des Affaires sociales, de la Solidarité nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Âge; ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des Cultes; ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme), acteurs-clefs de la société civile impliqués dans le système de protection de l'enfance.

RÉALISATIONS :

- Atelier de validation du protocole de consultation
- Atelier de lancement de projet
- Atelier de développement des normes opératoires normalisées
- Collecte de données sur le système de protection de l'enfance et la formation des forces de sécurité

● **92 participants** aux divers ateliers
● **17 structures rencontrées** (directions des ministères partenaires, ONG de la société civile, écoles de formation, OCPM, etc.)

GÉORGIE

ANALYSE RAPIDE DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DES SECTEURS DE LA JUSTICE, DES CENTRES DE DÉTENTION ET DE LA POLICE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÉORGIE

PETITE HISTOIRE DU PROJET : lors du Congrès mondial sur la justice juvénile qui s'est déroulé à Genève du 26 au 30 janvier 2015, le Directeur général du Bureau a pu s'entretenir avec la ministre de la Justice de la Géorgie, Mme Tea Tsulukiani, qui venait de présenter les importantes réformes entreprises par son pays pour rendre la justice pour enfants plus accessible et plus respectueuse des normes internationales. Suite à cet échange, le gouvernement géorgien a officiellement invité le Bureau à réaliser une mission dans ce pays en mars 2015.

OBJECTIFS : lors de cette mission d'une durée de quatre jours, le Bureau a pu rencontrer les représentants de cinq centres nationaux de formation (personnel juridique, procureurs, juges, policiers, personnel des centres pénitenciers et de probation) pour mieux comprendre de quelle façon la formation sur les droits de l'enfant était intégrée de façon permanente et obligatoire dans les programmes de formation initiaux (nouvelles recrues), continus (personnel déjà en service) et spécialisés (unités spécialisées travaillant avec les enfants). Suite à une journée d'atelier intersectoriel et à ces nombreuses rencontres, le Bureau a pu **proposer des orientations** pour aller de l'avant avec les prochaines **phases des réformes** en ce qui a trait à la formation.

PARTENAIRES : le département d'analyse du ministère de la Justice, le Centre de formation du bureau du procureur, le Centre de formation de la justice, la Haute-école de la justice, l'Académie du ministère des Affaires intérieures, le Centre de formation pénitencier et probatoire, les services d'aide juridique, le barreau de la Géorgie, l'UNICEF, le Projet de l'Union européenne sur la réforme de la justice et l'association des barreaux des États-Unis.

RÉALISATIONS :

- Une journée d'atelier a permis de **guider le développement** de la stratégie des centres de formation participants, afin de clarifier les besoins, les modes d'enseignement, l'ancrage institutionnel et la cohérence des futurs cours sur les droits de l'enfant
- Le Bureau a formulé une série de recommandations pour veiller à ce que les réformes en matière de formation puissent adopter une **approche durable et pratique**, ce qui devrait influencer la suite des choses, alors que l'Union européenne examine la possibilité d'appuyer les prochaines phases de ces réformes



- 5 centres nationaux de formation visités
- 25 représentants des ministères et centres de formation impliqués dans la journée d'atelier et d'échanges

CÔTE D'IVOIRE

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FORCES DE SÉCURITÉ EN PARTENARIAT AVEC LES MINISTÈRES DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉFENSE

PETITE HISTOIRE DU PROJET: démarré en juillet 2012, le projet a complété les phases prévues initialement en août 2014 avec l'achèvement de la septième mission. Il a été mis sur pied suite à plusieurs consultations régionales auxquelles des représentants ivoiriens ont participé et qui visaient à sensibiliser les personnes participantes aux droits de l'enfant, et plus particulièrement au principe fondamental de l'intérêt supérieur de l'enfant. Depuis le démarrage du projet, la République de Côte d'Ivoire est très activement impliquée dans sa mise en œuvre. Chef de file dans la région ouest-africaine, ce pays a su tirer des leçons à toutes les étapes des activités, tout en étant une source d'inspiration pour les pays qui se sont intégrés par la suite au projet.

OBJECTIFS: appuyer le gouvernement ivoirien dans l'intégration permanente et obligatoire d'un programme de formation aux droits et à la protection de l'enfant dans les écoles de formation des policiers et des gendarmes.

PARTENAIRES: institutions responsables du développement et de la mise en œuvre du projet et membres du Comité de pilotage, Direction générale de la Police nationale (DGPN), ministère de l'Intérieur, Bureau organisation et emploi (BOE), ministère de la Défense, École nationale de police d'Abidjan, Écoles de gendarmerie d'Abidjan et de Toroguhé, Sous-direction pour la lutte contre la traite des enfants, la délinquance juvénile et l'exploitation des enfants (SDLTEDJ), UNICEF Côte d'Ivoire.

RÉALISATIONS:

- En août 2014, le Bureau a pu **observer trois cours pilotes** au cours desquels un total de **quatre policiers et 11 gendarmes** ont facilité des sessions sur les droits de l'enfant au profit de **65 élèves commissaires de police** et de **150 gendarmes en formation**
- Un rapport sur les **leçons tirées** de l'expérience ivoirienne a été développé avec les partenaires, faisant suite à la compilation de plus d'une **trentaine de questionnaires** soumis aux acteurs du projet afin de récolter leurs perspectives sur les réussites et les défis de ce projet

- **453 heures de cours réalisées sur les droits des enfants**
- **3686 élèves formés**



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«[...] Travailler avec l'IBCR sera l'une des belles expériences de ma vie car grâce à ces experts, j'ai pu surmonter quelques difficultés concernant ma timidité et accroître mes qualités de formateur. Je suis maintenant armé pour relever tous les défis.

Un grand merci à Guillaume Landry, Violaine Des Rosiers, Sabine Michaud et Soumahoro Gbato en particulier, et à toute l'équipe invisible de l'IBCR pour avoir fait des droits et protection de l'enfant une préoccupation majeure des policiers et gendarmes dans mon pays.»

Lieutenant Ernest Agnigori Kofi
École de gendarmerie d'Abidjan

● OUTILS ET GUIDES DE RÉFÉRENCES, DÉVELOPPEMENT NORMATIF

GHANA

INTÉGRATION DES DROITS ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION DE LA POLICE DU GHANA

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *le gouvernement du Ghana a pris des mesures concrètes pour réformer, améliorer et rendre pertinent le système de protection de l'enfance dans son ensemble. Il a ainsi créé la Loi sur la justice juvénile, la Loi sur la violence domestique, la Loi sur l'enfance, ainsi que deux services de police spécialisés en justice pour enfants – l'Unité DOVVSU (Domestic Violence and Victims Unit) et l'Unité AHTU – en plus d'avoir approuvé la Politique de protection de l'enfance et de la famille. Dans le cadre de cette stratégie, le Service de police du Ghana, avec l'appui de l'IBCR et de l'UNICEF, a mené une initiative visant à intégrer à ses services une formation pratique portant sur les droits et la protection des enfants. Cette initiative servira également au Service de police pour la mise au point de procédures opérationnelles normalisées et de bonnes pratiques de consignation de registres à mobiliser lors d'interactions entre la police et les enfants victimes, témoins ou auteurs présumés d'un crime.*

OBJECTIFS:

- D'une part, **offrir aux enfants ghanéens un meilleur accès à la justice** grâce à des **pratiques policières améliorées** durablement et adaptées à l'âge de l'enfant concerné et, d'autre part, aborder les problèmes éthiques auxquels sont confrontés les policiers dans leur travail quotidien auprès des enfants et des adolescents
- Intégrer de manière durable des outils de formation de qualité portant sur les droits et la protection des enfants par l'entremise d'ateliers préliminaires et d'ateliers spécialisés, dont les enseignements perdureront au-delà des activités menées dans le cadre de cette initiative

PARTENAIRES: le Service de police du Ghana et UNICEF Ghana.

RÉALISATIONS:

- Un comité directeur et un groupe de travail technique ont été créés afin de permettre aux acteurs ghanéens concernés de diriger et d'assurer la pérennité de l'initiative
- L'IBCR a recueilli suffisamment de données pour entamer l'analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des défis de certaines institutions de formation de la police en vue d'**intégrer un cours portant sur les droits et la protection des enfants** dans leurs programmes de formation respectifs
- Un atelier de cadrage s'est déroulé sur une journée et demie afin de raffiner l'analyse contextuelle, de valider la collecte de données, d'aider à identifier les besoins en matière de procédures opérationnelles normalisées et de formuler des recommandations pour aller de l'avant
- Des données significatives ont été collectées sur les cadres et les pratiques en matière de justice et de protection des enfants, en mettant l'accent sur le rôle de la police, afin de produire le rapport de cartographie et de commencer à élaborer une stratégie de formation adaptée au contexte ghanéen
- Le projet Ghana est le premier du genre à inclure la mise au point de procédures opérationnelles normalisées pour **aider les policiers dans leurs interactions** avec les enfants victimes, témoins ou auteurs présumés d'une infraction. En ce sens, il a ouvert de nouveaux horizons à l'IBCR. Cette initiative comblera certaines lacunes dans la tenue des documents en contribuant à la production de statistiques et d'une base de données



ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«L'initiative d'intégration des droits et de la protection des enfants aidera le Service de police du Ghana à mieux s'adapter aux enfants et dotera tous les agents de police des compétences nécessaires pour traiter adéquatement les questions relatives aux enfants. Cela contribuera à éviter des situations où seul le personnel travaillant avec la DOVVSU est capable de traiter ces questions. L'Unité DOVVSU (*Domestic Violence and Victim Support Unit*) du Service de police du Ghana se réjouit de cette initiative et la soutiendra pleinement afin de pouvoir la mener à terme. Par conséquent, j'aimerais remercier l'UNICEF et son partenaire, l'IBCR, pour cette initiative.»

Lawrencia Akorti

Commandant adjoint de l'Unité DOVVSU

TOGO

FORMATION DES FORCES DE SÉCURITÉ AU TOGO

PETITE HISTOIRE DU PROJET : *la mise en œuvre au Togo du projet de formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant a débuté en 2012, grâce à un partenariat entre Save the Children, l'UNICEF, l'IBCR et le gouvernement togolais. Depuis, le travail a été réalisé à partir de Montréal ainsi que sur le sol togolais au cours de quatre missions, dont la plus récente a eu lieu durant l'automne 2014. Fort de la validation et de la finalisation des trousse de formation destinées aux cours initiaux (nouvelles recrues) et spécialisés (brigades spécialisées et points focaux), le projet en est maintenant à la phase d'observation des premiers cours enseignés par les formateurs formés, alors que se poursuit l'accompagnement institutionnel en vue d'intégrer les cours au sein des programmes nationaux.*

OBJECTIFS : intégrer de façon permanente des **modules obligatoires et évalués de formation aux droits de l'enfant** dans les programmes des écoles de formation des policiers et des gendarmes au Togo.

PARTENAIRES : Gendarmerie et Police nationales, Direction centrale de la police judiciaire, écoles nationales de gendarmerie et de police, Commission nationale des droits de l'homme, ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique, ministère de la Justice, ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, Direction générale de la protection de l'enfant, ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), Bureau international catholique de l'enfance-Togo, Plan Togo, Terre des hommes, UNICEF Togo et Save the Children.

RÉALISATIONS :

- Observation des premiers cours sur les droits de l'enfant donnés par les formateurs policiers et gendarmes à l'aide de la trousse de formation initiale développée en 2013
- Organisation d'un atelier avec les membres du Comité de pilotage et du Groupe de référence en vue de présenter, compléter et valider la trousse de formation spécialisée des forces de sécurité en droits de l'enfant

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«[...] le travail du Bureau doit être fait, pas seulement par votre institution, mais également par d'autres institutions, parce que l'enfant, c'est l'avenir de l'humanité et l'enfant est une cible qui a besoin d'être entourée, qui a besoin d'être protégée. Votre institution fait du bon travail et ce travail devrait être porté par l'ensemble de la communauté internationale.»

Mikael Kpandi Djobo

Directeur général — École nationale du Togo



- **8 sessions de cours pilotes**
- **157 élèves des forces de sécurité formés aux droits de l'enfant**

TUNISIE

FORMATION DE LA POLICE ET DE LA GARDE NATIONALE SUR LA JUSTICE POUR ENFANTS

● **260** policiers et gardes nationaux ont reçu une formation sur la justice juvénile et la prise en charge de l'enfant en conflit avec la loi

PETITE HISTOIRE DU PROJET : en 2013, une délégation tunisienne composée de représentants de la police et de la garde nationale, ainsi que d'un représentant de l'UNICEF Tunisie, s'est rendue à Amman puis à Abidjan afin de prendre part à deux ateliers organisés par le Bureau au sujet du rôle, des responsabilités et de la formation des forces de sécurité en lien avec les droits de l'enfant. Les délégations tunisiennes ont pu, dès lors, développer un plan d'action national tenant compte du contexte national et des besoins spécifiques des partenaires. En septembre 2014, grâce à l'appui de l'Union européenne en matière de réforme de la justice pour enfants, l'UNICEF Tunisie et l'IBCR ont démarré une collaboration dans le but de former les cadres de la police judiciaire et de la garde nationale en matière de droits de l'enfant et de justice juvénile.

OBJECTIFS : le but premier du projet était de **donner à 260 policiers et gardes nationaux une formation** sur la justice pour enfants, notamment en ce qui a trait aux **procédures d'arrestation, d'entretien et de détention des mineurs en conflit avec la loi, en vertu des dispositions internationales et nationales existantes**. Après une première mission permettant de valider la stratégie de formation et de rencontrer les partenaires du projet, le Bureau a pu développer le matériel pour enseigner un cours de trois jours sur ces questions, en collaboration avec des formateurs nationaux. La formation a mis l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant et la déjudiciarisation.



PARTENAIRES : UNICEF Tunisie, ministère de l'Intérieur.

RÉALISATIONS :

- Développement d'une trousse de formation sur la justice juvénile et la prise en charge des enfants en conflit avec la loi destinée aux membres de la police et de la Garde nationale
- **Formation de douze formateurs** de la police et de la garde nationale à partir de la trousse de formation sur la justice juvénile
- **Formation de 260 policiers et gardes nationaux** de plusieurs villes en Tunisie, en huit formations de trois jours

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Depuis 1995 date de la promulgation du code de la protection de l'enfance, les partenaires actifs dans le domaine de la protection de l'enfance donnaient la priorité à l'enfance en danger, sans se préoccuper de l'enfance en conflit avec la loi qui représente une catégorie vulnérable en Tunisie, faute de politiques ou de stratégies de prévention de la délinquance en faveur de nos enfants. [...] Aujourd'hui et grâce au PARJ, les réponses sont multiples et diverses avec le programme de formation des intervenants dans la justice juvénile. Les objectifs des modules présentés par l'IBCR avec la coordination de l'UNICEF sont adéquats aux profils des formateurs, des agents de police et de la garde nationale. Les attitudes professionnelles et les bonnes pratiques sont améliorées au profit des enfants en conflit avec la loi et une nouvelle culture est instaurée chez la police et les agents de la garde nationale. [...] Merci pour les grands efforts fournis par Nagui [Demian] et les formateurs »

Madame Najet Jaouadi

Sous directrice de la prévention sociale à la police judiciaire

● ANIMATION DE FORMATIONS

LIBYE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA POLICE LIBYENNE SUR LES DROITS DE L'ENFANT

PETITE HISTOIRE DU PROJET : en septembre 2012, une délégation libyenne a pris part à un atelier régional organisé à Amman en Jordanie par l'UNICEF et l'IBCR. Cette rencontre visait à analyser le rôle et les besoins des unités spécialisées de la police chargées des cas impliquant des enfants victimes, témoins ou soupçonnés d'avoir commis un acte criminel. Fort du plan d'action développé par la délégation libyenne à Amman, puis révisé à Abidjan lors d'un atelier panafricain sur la formation des policiers aux droits de l'enfant, le Bureau a poursuivi ses échanges avec l'UNICEF Libye en vue de renforcer les capacités des forces policières du pays. En raison de l'instabilité et de l'insécurité prévalant en Libye, le Bureau a entamé ce travail depuis la frontière tunisienne.

OBJECTIFS : développer les connaissances et aptitudes des policiers libyens en matière de respect des droits de l'enfant dans les interventions policières impliquant des enfants.

PARTENAIRES : UNICEF, Académie de police libyenne.

RÉALISATIONS :

- Une trousse de formation rapide sur la protection de l'enfant dans le contexte de travail des policiers libyens a été développée, d'abord en anglais, puis traduite en arabe
- **Deux programmes de formation** pour des agents de police libyens à Zarzis, Tunisie, en décembre 2014



● **49 policiers libyens formés lors de 3 semaines de formation**



YÉMEN

INTÉGRATION DE COURS PERMANENTS ET OBLIGATOIRES SUR LES DROITS DE L'ENFANT AU SEIN DE LA POLICE DE LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN

- **20** formateurs de la police et de l'Académie de police du Yémen ayant reçu une formation sur les droits des enfants à partir de la trousse initiale
- **35** formateurs ayant reçu une formation sur la trousse spécialisée de formation
- Les **deux** trousse ont été publiées en arabe et en anglais

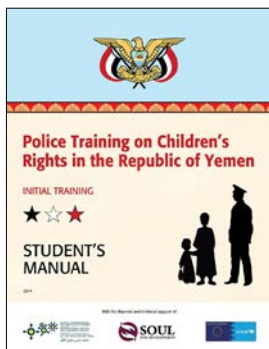
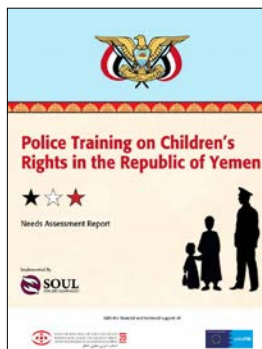
PETITE HISTOIRE DU PROJET: en mai 2013, le ministère de l'Intérieur, l'UNICEF Yémen, l'ONG yéménite SOUL for Development et l'IBCR ont lancé le projet de « formation de la police nationale sur les droits de l'enfant ». Ce partenariat faisait suite à l'appui de l'Union européenne pour renforcer le système de protection de l'enfant au Yémen, en particulier en matière de justice pour enfants. Dans le contexte de violence et d'instabilité qui marque le Yémen, le projet a pris un sens particulier, permettant de mobiliser les forces de police sur l'importance de leur rôle et de leur pratique au sein d'un système de protection qui s'adapte à la situation d'urgence.

OBJECTIFS: développer deux trousse de formation avec, dans un premier temps, une trousse initiale sur les droits de l'enfant s'adressant à tous les futurs policiers pendant leurs formations initiales à l'Académie de police nationale à Sanaa, puis une seconde trousse de formation plus spécialisée destinée aux policiers travaillant directement avec les enfants (ex: brigade des mineurs).

PARTENAIRES: ministère de l'Intérieur, Académie de police nationale, UNICEF Yémen, association SOUL for Development.

RÉALISATIONS:

- Création d'un Comité de pilotage pour coordonner les activités du projet et valider les résultats des différentes étapes de réalisation
- Développement d'un **état des lieux de la situation des enfants au Yémen** et spécialement des enfants en contact avec la loi ainsi que des forces de sécurité et organisations pertinentes: leurs rôles, structures et formations
- Développement d'une trousse initiale de formation des policiers sur les droits des enfants incluant des ateliers de développement et de validation avec le Comité de pilotage. Cette trousse initiale a eu pour finalité le renforcement des compétences et du savoir-faire des policiers au sein du système de justice des mineurs au Yémen, touchant notamment la prise en charge de l'enfant en contact avec la loi et les **bonnes pratiques lors du premier contact des policiers avec l'enfant**
- Développement d'une trousse spécialisée de formation des policiers sur les droits des enfants avec ateliers de développement et de validation. Offerte dans le cadre de la formation continue, elle a permis d'aborder plus en détail les **procédures de prise en charge des enfants** et les **techniques d'entretien adaptées aux enfants**, que l'enfant soit en conflit avec la loi, victime ou encore témoin
- **Formation de formateurs** sur la trousse initiale et spécialisée



CANADA

ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'ENFANT AU PERSONNEL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DU CANADA



PETITE HISTOIRE DU PROJET : depuis 2011, le Bureau international des droits des enfants est la seule organisation mandatée pour offrir des cours sur les droits de l'enfant au personnel du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada. Durant l'hiver 2014, le Bureau a pu coanimer les premiers cours en français et en anglais offerts avec le nouveau matériel développé.

OBJECTIFS : avec l'amalgamation de l'Agence canadienne de Développement international au sein du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, le cours a dû être révisé pour **élargir son public cible**, de façon à ce qu'il réponde aux besoins non seulement des fonctionnaires du **volet développement**, mais également de leurs collègues des **sections économiques, politiques et consulaires**. Le mandat confié à l'IBCR cette année visait donc à revoir le cours et ses exercices pour développer une approche modulaire, selon les intérêts et les besoins des participants.

PARTENAIRES : ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada

RÉALISATIONS :

- Le cours a été mis à jour et l'organisation du cours a été revue de façon à adopter une approche modulaire, par laquelle chaque journée du cours de trois jours pouvait cibler le personnel de certaines sections
- Trois nouvelles études de cas ont été développées pour permettre aux participants de travailler sur des propositions de projets fictives qui illustrent au mieux les divers défis d'intégration des droits de l'enfant au sein de projets de développement hétéroclites

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« L'IBCR est un collaborateur de longue date et un partenaire de confiance du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD). Le ministère a octroyé un nombre de contrats à l'IBCR, lequel offre son expertise en matière de protection et de promotion des droits des enfants dans les interventions de développement international, d'affaires étrangères, de paix et de sécurité à l'étranger. Cette expertise se manifeste également par la conception et la mise en œuvre d'un cours sur les droits des enfants à l'intention des fonctionnaires fédéraux canadiens. [...] »

L'engagement de l'IBCR envers les droits de la personne et les droits des enfants, son professionnalisme et sa connaissance approfondie des sujets en question se reflètent dans la qualité du travail qu'il accomplit. En témoignent ses publications, le nombre croissant de contrats attribués au Bureau par le MAECD, les commentaires fournis par les fonctionnaires fédéraux et leurs partenaires, ainsi que les résultats de développement auxquels le Bureau a contribué. Nous sommes très heureux de poursuivre notre collaboration avec l'IBCR. »

Deborah Gomes-Schultz

Analyste principale — Protection des enfants — Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada

ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'ENFANT À LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT DE L'UQAM

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Le Bureau intervient dans le cadre des Écoles d'été organisées par la Faculté et la Chaire où, chaque année, le Directeur général du Bureau vient présenter les grands axes de la problématique de la protection des enfants à travers le monde [...]. Cette collaboration exceptionnelle a permis depuis plusieurs années à des centaines d'étudiants d'appréhender toutes les facettes reliées à cette problématique complexe qui concerne des centaines de milliers d'enfants sur la planète. Elle se termine souvent par une nouvelle collaboration quand des étudiants des Écoles rejoignent le Bureau international des droits des enfants en tant que stagiaires ou jeunes professionnels. »

[...] La Faculté et la Chaire peuvent mutuellement s'enrichir d'une expertise unique au niveau international et espèrent que cette coopération fructueuse pourra continuer longtemps. »

Pierrick Pugeaud

Adjoint au Doyen

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

États financiers 2014-2015

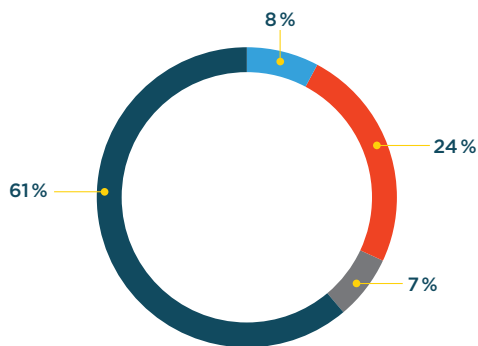
Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2014-2015 a été de 2172512 \$ CAN.

Revenus du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

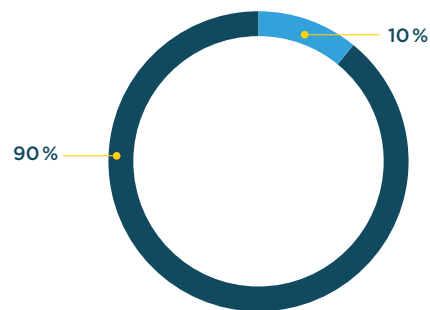
Pour la période 2014-2015, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (à hauteur de 8%), aux contributions en services (à hauteur de 24%), aux contributions gouvernementales (à hauteur de 7%) et aux contributions d'organisations internationales (à hauteur de 61%), totalisant des revenus de 2172512 \$ CAN.

Dépenses du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

Les dépenses relatives à l'administration ont été limitées à 10 %, tandis que 90 % du total des ressources, soit 1927809 \$ CAN, ont été consacrés à la mise en œuvre et au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 2162443 \$ CAN.



- Secteur privé
- Contributions en services
- Contributions gouvernementales
- Contributions d'organisations internationales



- Administration
- Mise en œuvre et développement

Sœur Sheila Sullivan, Trésorière

Auditeurs : Rocheleau Labranche CPA inc.



ÉQUIPE IBCR

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Rosenzweig, Président

Mary Anne Kirvan, Vice-présidente programmation

Richard Thérien, Administrateur

Benoit Van Keirsbilck, Administrateur

Najat Maalla M'jid, Vice-présidente

Sœur Sheila Sullivan, Trésorière

Andrea Querol, Administratrice

Jean-Baptiste Zoungrana, Administrateur

L'ÉQUIPE IBCR

Guillaume Landry, Directeur général; **Philippe Tremblay**, Directeur des programmes; **Vincent Dehon**, Directeur administratif et financier; **Sarah Pisanu**, Responsable des opérations; **Cathy Launay-Alcala**, Adjointe au Directeur général; **Sabine Michaud**, Responsable de la qualité et de la documentation; **Najla Khoury**, Chargée d'appui aux programmes; **Gbato Soumahoro**, Responsable des formations et des missions sur le terrain; **Olga Houde**, Consultante administrative; **Mireille Chomi**, Adjointe comptable; **Nagui Demian**, Chargé de projet, région MENA; **Henri Ariston Nzedom**, Chargé de projet, région Afrique subsaharienne; **Caroline Gendreau**, Chargée de projet, enfants et justice; **Geneviève Proulx**, Chargée de projet, lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants; **Martin Nagler**, Chargé de projet, renforcement des capacités; **Zoe Dugal**, Chargée de projet, renforcement des capacités; **Rena Ramkay**, Chargée de projet, renforcement des capacités; **Georges Mensah**, Consultant national, Ghana; **Hassan Paiwand**, Consultant national, Afghanistan; **Javier Ortega**, Chargé de projet, renforcement des capacités; **Adam Salami**, Chargé de projet, renforcement des capacités; **Imed Khelifi**, Chargé de projet, renforcement des capacités.



NOS CONSULTANTS EXTERNES

Vanessa Badino (enfants et justice); **Luisa Molino** (enfants et justice); **Élodie Le Grand** (responsabilité sociale des organisations); **Nadja Pollaert** (responsabilité sociale des organisations); **Linda Dale** (participation des enfants); **Joanne Doucet** (bénévole, responsabilité sociale des organisations); **Marie Léger** (enfants autochtones); **Marie-Pier Girard** (enfants autochtones); **Véronique Lebuis** (enfants autochtones); **Antonin L. Carrier** (enfants autochtones); **Philippe Dancause** (plan stratégique); **Gilles Rouleau** (matrice des responsabilités RACI); **Karim-André Laz** (développement de guides); **Alhan Rahimi** (traduction); **Hugues Monfroy** (traduction); **Monique James** (traduction); **María Isabel Gonzalez** (traduction); **Jenny Brasebin** (révision linguistique); **Danielle Dugal** (infographiste).

NOS STAGIAIRES

Amal Azouz; Andrea Salguero; Anne-Gaëlle Conoir; Ariane Simonelis; Armin Boroumand; Camille Bignon; Carlos Jiménez Uribe; Cassandra Langlois; Cathy Dicaire; Charles Larose Jodoin; Daphné Desrochers Morissette; Elizabeth Brown; Emeline Juillet; Fanta Diabaté; Guillaume Lévesque; Iara-Binta Lima Machado; Indra Tinot-Patole; Jany Tessier; Jérémy Dessaigne; Jessica Tavares; Julie Roy; Juliette Radepond; Laurence Pierre; Louise Moulié; Lucie Ngono; Lylia Belkhodja; Maria Allaham; Maria Belen Giaquinta; Marie-Ève Gagné; Marion Grillet; Mathilde Chiesa; Mathilde Villain; Mélanie Dominique; Melody Ajaman; Monica Trott; Morgane Faber; Nada Diouri; Naomi Shrier; Nehal Patel; Nicolas Leistenschneider; Romain Feuille; Sabrina Purcell Lalonde; Setareh Shojaei; Simon Morin; Sophie Bik; Tara Cayrol; Vanessa Badino; Victor Tricaud



REMERCIEMENTS

Grâce au soutien et à l'engagement sans faille de nos partenaires, donateurs et donatrices du monde entier, le Bureau a pu cette année encore poursuivre sa mission de promotion et protection des droits de l'enfant. Le Bureau international des droits des enfants a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui offrent gracieusement de leur temps et de leurs services pour le bon fonctionnement des programmes.

Le Bureau remercie celles et ceux qui rendent le tout possible, grâce à leur précieux appui, leur générosité et leur confiance.

NOS PARTENAIRES PUBLICS

Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement Canada, ministère de la Justice du Canada, ministère de la Justice du Québec.

NOS PARTENAIRES PRIVÉS

Save the Children, Terre des hommes, UNICEF, Universalia et une quarantaine d'organismes civils canadiens.

NOS DONATEURS (TRICES)

Comité Central de Partage – Les Œuvres Le Royer, Congrégation de Notre-Dame, Congrégation de Notre-Dame-de-la-Charité-du-Bon-Pasteur, Dominicaines de la Trinité, Filles de Jésus, Filles de la Croix, Filles de la Sagesse du Canada, Fondation Émilie Jauron, Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, Les Ursulines, Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, Moniales Carmélites Déchaussées, Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, Petites Franciscaines de Marie, Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Servantes du Saint-Cœur de Marie, Sisters of Charity of St-Louis, Sisters of Charity of the Immaculate Conception, Sisters of Providence of Saint Vincent de Paul, Sisters of St-Martha, Society of the Sacred Heart, Sœurs Adoratrices du Précieux Sang, Sœurs de la Charité d'Ottawa, Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Sœurs de la Présentation de Marie, Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Sœurs de Sainte-Anne, Sœurs de Sainte-Croix, Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Sœurs du Bon Pasteur, Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, Ursuline Sisters of Bruno.



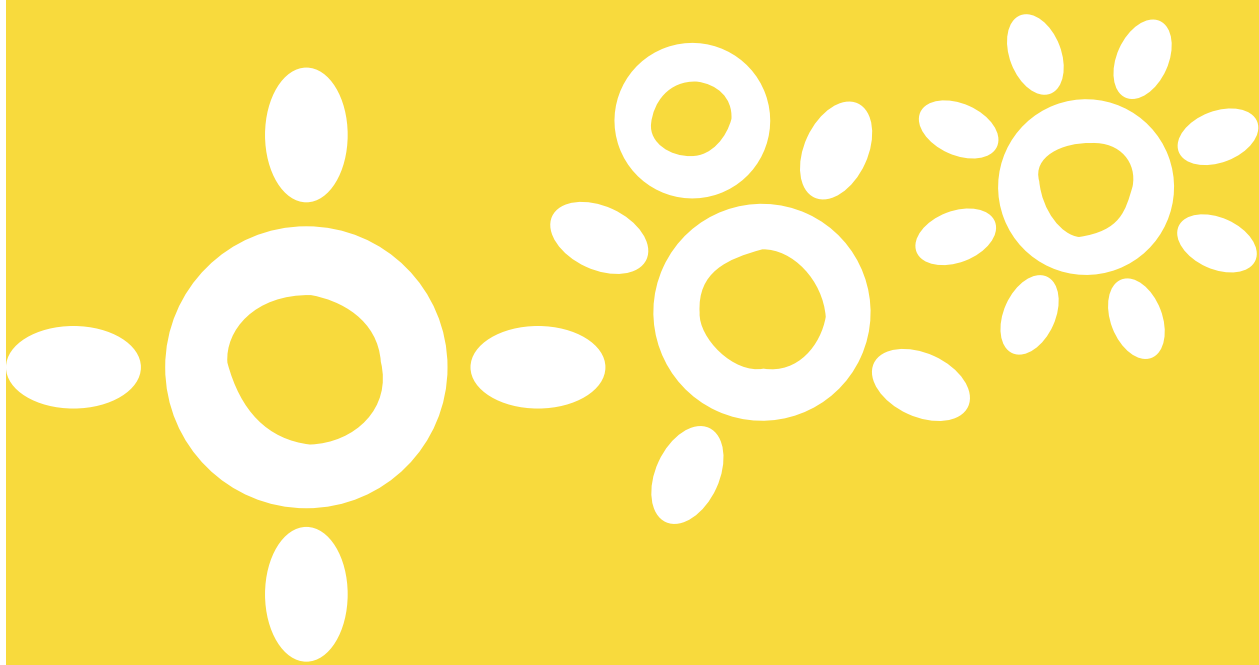
LES PUBLICATIONS DE 2014-2015

- Cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant et de la formation des forces de sécurité sur les droits de l'enfant au Tchad
- Standard minimum pour la protection de l'enfance n° 14: Justice pour enfants (en français et en anglais)
- Nouvelle brochure du Bureau international des droits des enfants (en français, anglais et espagnol)
- Plan stratégique 2015-2020 (en français et en anglais)
- Revue de littérature autochtone
- Trousse de formation initiale pour la police sur les droits de l'enfant au Yémen
- Trousse de formation spécialisée pour la police sur les droits de l'enfant au Yémen
- Trousse de formation spécialisée pour la police et la gendarmerie aux droits et à la protection de l'enfant au Togo
- Trousse de formation spécialisée sur l'application des droits de l'enfant au Sénégal
- Module de formation des forces de police et de la Garde nationale sur la justice juvénile en Tunisie
- Module de formation de la police sur les droits des enfants et les techniques d'intervention avec les enfants en Libye
- Trousse de formation sur l'application des droits de l'enfant et la justice pour personnes mineures dans la pratique des magistrats et des magistrates au Burundi
- Formation sur l'application des droits de l'enfant et la justice pour mineurs dans la pratique des policiers au Burundi





Siège du Bureau à Montréal



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

805, rue Villieray, Montréal, Québec H2R 1J4 Canada
Tel. +1 514 732 9656 Téléc. +1 514 932 9453 info@ibcr.org www.ibcr.org

